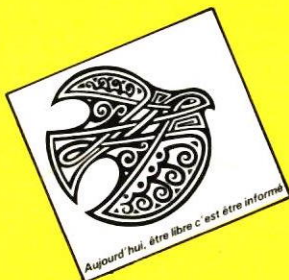


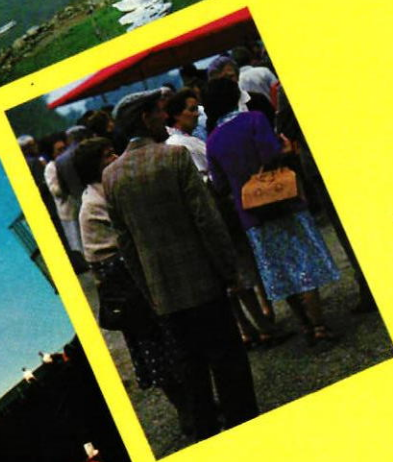
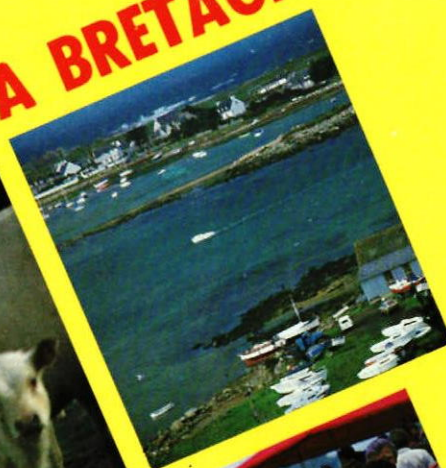
N°259-260-10F
JUILLET-AOÛT 1985



ISSN 0245-9507

le peuple breton

**DES FÊTES, LIVRES,
DISQUES ET STAGES
POUR MIEUX COMPRENDRE LA BRETAGNE**



**EN TRAIN POUR LE SHOPPING :
RENNES, banlieue parisienne ?**

**COMMENT ON LIQUIDE
UNE USINE BRETONNE**

POBL VREIZH

EN GUISE DE SOMMAIRE...

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

Un maximum d'abonnements...

Pendant juillet et août, l'équipe de rédaction prend quelque temps de repos, d'où ce numéro unique, comme l'an dernier. Nous recevons des suggestions intéressantes, les projets d'articles et de dossiers fourmillent. Nos amis, nouveaux et anciens, ont un rôle essentiel à jouer pour que ces progrès voient le jour. Il faut diffuser plus « le Peuple Breton », faire plus d'abonnements, augmenter les souscriptions, les dons volontaires qui sont nécessaires pour assainir la trésorerie. Un grand concours (voir ci-contre) est là pour stimuler les meilleurs abonnés, mais il suffit de faire un abonnement d'ami, de parent, de voisin, pour participer au tirage. Les congés d'été vous donnent un peu de temps ? Pensez au PB ? Merci.

Souscription

Gourelon P., Issy-les-Moulineaux (75)	200 F
Mances G., Suresnes (92)	50 F
Dantec D., Villejuif (94)	100 F
Aubert J., Hennebont	50 F
Le Ray Y., Montoir de B.	50 F
Houel G., Brétigny (91)	50 F
Le Guen Y., Paris (75)	200 F
Ciret J.P., La Réunion	65 F
L'Hénaff, Creil (60)	20 F
Henneton H., Beauvais (60)	50 F
Mahé M., Sizon	150 F
Communié M.T., Daoulas	30 F
Marcot J.C., Pont-L'Abbé	50 F
Le Roy M., Le Guilvinec	50 F
Le Bivic P., Paimpol	100 F
Blocher R., Béthune (62)	50 F
Mordellet X., Togo	60 F
Le Bastard B., Plusquellec	20 F
Charron J.N., Brégigny (91)	50 F
Guegueniat P., Rosporden	100 F
Romé R., Le Relecq	50 F
Louazon A., Paris (75)	50 F
Guillobet G., Messac	30 F
Quintin X., Aix	50 F
Le Scour F., Bégard	50 F
Martin H., Trébeurden	50 F
Morvant Y., Guingamp	400 F
Riou M., Taden	60 F
Roquet Y., Saint-Malo	30 F
Babin M.F., Massy (91)	10 F
Neveu J., Grand-Quevilly (76)	20 F
Raoul F., Petit Quevilly (76)	50 F
Josso M., Lagny (77)	50 F
Blanchard Y., Fontenay	50 F
Coriou Y., Houilles (47)	20 F
Ballain R., Grenoble (38)	20 F
Quelvenec J.P., Brasparts	20 F
Flaux D., Saint-Malo	50 F
Cosquer C., Achères (78)	30 F
Bourbigot S., Château-Thierry (02)	50 F
Lescop J.M., Rennes	100 F
Le Jean F., Nantes	20 F
Le Thomas J., Meaux (77)	30 F
Quinio B., Kernascleden	20 F
Andrieux J., Guidel	30 F
Evanno D., Languidic	20 F
La Ferrière, Pluvigner	25 F
Mérel G., Nantes	20 F
Ménard F., Nantes	50 F
Goulzen C., Pont-L'Abbé	50 F
Anonyme, Gouesnou	30 F
Rat L., La Richardais	50 F
Catherine M., Nantes	50 F
Le Lann J., Brest	50 F
Coic Y., Confolens (16)	100 F

Total 7^e liste 3.250 F
Reports listes précédentes .. 12.330 F
Total 15.580 F

Si, comme nous l'espérons, vous disposez d'un peu de temps libre cet été, ce numéro vous propose (p. 21 et suivantes), une sélection de lectures, de disques, de stages et de fêtes qui vous permettront de mieux connaître la Bretagne et son peuple, et d'en rencontrer d'autres. On peut aussi découvrir la Bretagne à pied (p. 19). Notre éditorial (p. 2) présente la situation de Bretons et propose des actions. Des informations sur les élections régionales et sur la réunification de la Bretagne sont données (p. 4). René Abjean, directeur (démissionnaire) de RBI-RBO, nous livre ses dernières réflexions (p. 6). Une réussite dans le domaine de l'édition, le « Chasse-Marée », nous est présenté par Yves Jardin (p. 10), tandis qu'on découvre (p. 13), la curieuse politique de la SNCF. Pobl Vreizh nous propose un feuillet exclusif des réflexions sur la signalisation bilingue (p. 14). Le Pays de Galles, le problème basque et l'Amérique latine sont aussi présents dans nos colonnes (p. 18).

Rappel

Politique	p. 2	Economie, société	p. 7
Pobl Vreizh	p. 14	Loisirs, culture	p. 17

CONCOURS D'ABONNEMENTS

Des voyages à gagner pour l'été !

En Grande-Bretagne, en Irlande ; par avion ou en bateau, ainsi que de nombreux autres lots. Il suffit de faire des abonnements au P.B. Concours ouvert jusqu'au 15 août. Les lots seront attribués, par ordre de valeur, à ceux qui auront fait le plus grand nombre d'abonnements. Un tirage au sort spécial entre tous les participants attribuera un voyage supplémentaire. Chaque abonnement fait donne une chance. Si vous abonnez deux personnes, votre nom sera porté 2 fois au tirage, 3 fois pour 3 abonnements...

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement à 100 F	est à abonner au P.B. (chèque joint)

Je m'abonne

**le peuple
breton**

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐ un réabonnement ☐
- ordinaire : 100 F (1)
- de soutien à partir de 120 F (1)
- étranger : 115 F (1)
- étranger par avion : 140 F (1)
- à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
- chèque postal (1)
- chèque bancaire (1)
- mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Tirage au sort

Souscription au PB : Alice Le Dreff, de Melgven, près de Rosporden, a gagné le voyage en Irlande pour deux personnes. Des lots semblables (voyages outre-Manche) sont à gagner avec le concours d'abonnement (voir ci-contre).

ADRESSES UTILES

- « Le Peuple Breton » : B.P. 301, 22304 Lannion Cedex (détail p. 4).
- Union Démocratique Bretonne : 21 rue de Coulmiers, 44000 Nantes (Siège National), B.P. 215, 44007 Nantes Cedex.
- U.D.B. Affaires Extérieures : B.P. 150, 35408 Saint-Malo Cedex.

Lu dans « Le Mutualiste de Bretagne » (n°4, Nantes, 240.000 exemplaires)

L'organe mutualiste consacre son courrier des lecteurs aux réponses suscitées par le courrier d'un lecteur qui demandait la suppression de la référence bretonne dudit journal. Voici ce qu'en dit la rédaction du journal.

BRETAGNE quand tu nous tiens !



LE moins que l'on puisse dire est que la lettre de M. A.C. publiée dans le numéro 303 du « Mutualiste de Bretagne », dans laquelle ce lecteur mettait en cause la légitimité du titre de notre publication « Le Mutualiste de Bretagne » a provoqué un tollé quasi général parmi nos lecteurs, du moins ceux qui nous ont écrit.

A 99 %, ceux-ci sont très attachés à la conservation du titre actuel. Cela ne nous a pas étonnés. Il n'est pas besoin de vivre longtemps en Loire-Atlantique pour comprendre que le rattachement de ce département à la région des Pays de Loire constitue un problème épineux.

C'est le 30 juin 1941, il y a 44 ans, qu'un décret de Vichy érigeait Rennes en capitale d'une Bretagne amputée de la Loire-Atlantique (alors Loire-Inférieure).

La province bretonne se trouvait dès lors amputée de 20 % de sa superficie, de 25 % de sa population, de 35 % de son potentiel industriel, de son premier port de commerce et d'un grand centre universitaire et de recherches.

A l'époque, cette décision avait été vigoureusement contestée par le Maire de Nantes.

PAYS DE LOIRE... ENFANTS DE PÉTAIN !

Autocollant de circonstance à commander à : UDB, BP 203, 56102 Lorient Cedex, 10 F franco. 5 F par autocollant supplémentaire, format 6 x 12 cm.

L'UDB à Bruxelles

Une délégation de l'UDB composée de Yann Fievet et Herri Gourmelen a participé à l'assemblée générale de l'ALE (Alliance libre européenne), qui regroupe un nombre croissant de partis politiques représentant les peuples sans Etat d'Europe. L'organisation est animée par Jaak Vandemeulebroucke (député européen, maire d'Ostende, représentant la Volksunie flamande); Herman Verheirstraeten, secrétaire de l'alliance; Gustave Alliol, président de VVAP, et un dirigeant du Plaid Cymru gallois.

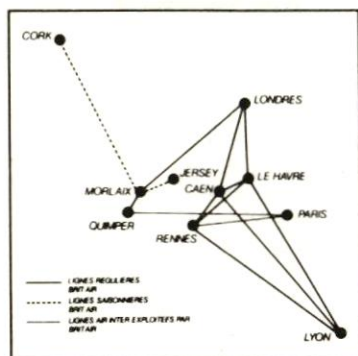
Le lendemain, en présence de 150 personnes représentant une vingtaine de peuples d'Europe, avait lieu un débat sur « régionalisme, autonomie et Europe ». 4 participants : W. Kuipers et J. Vandemeulebroucke, députés européens (Volksunie); M. Columbu (Partito-Sardo d'Azione), député européen; H. Saby (Parti socialiste, député européen se réclamant de l'oc-

citanisme) et Herri Gourmelen, pour l'UDB. Celui-ci devait développer 2 idées essentielles : l'union des peuples d'Europe suppose des orientations autres que celles du libéralisme économique européen actuel. De même, la transformation des structures de l'Etat français ne peut se faire qu'avec une transformation de la société, dans le sens du socialisme. L'UDB est une réponse à l'incapacité des formations politiques hexagonales à apporter une réponse globale aux problèmes bretons. Pour elle, le but reste la représentation directe du peuple breton au sein des institutions européennes, pour y défendre tant ses droits économiques et sociaux, que ses droits culturels.

Le débat avait lieu au Parlement européen à Bruxelles, un an après la première conférence de presse de l'UDB au Parlement européen à Strasbourg.



La région nous a donné des ailes...



Nous donnons des ailes à la région.

BRIT AIR - BP 156 - 29204 Morlaix - FRANCE
Telephone 010.33 (98) 62.10.22 - Telex 940929



keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

Logique de droite et immigration

On n'est vraiment plus maître chez soi ! Tenez ! En Nouvelle Calédonie il y avait des Canaques qui avaient le culot de demander que les personnes qui n'étaient pas nées dans l'île n'aient pas le droit de vote aux élections de l'assemblée territoriale ! Tous les Français n'auraient-ils pas les mêmes droits ? Ce n'est tout de même pas parce que certains sont arrivés sur l'île il y a seulement quelques mois ou quelques années qu'ils n'ont pas à donner leur avis sur un point aussi important que l'avenir de l'île.

Et puis on nous dit aussi qu'il faudrait donner le droit de vote aux immigrés pour les élections municipales ! Bien sur, un conseil municipal n'a pas à décider de l'avenir de la France, mais vous ne voudriez tout de même pas qu'on aille discuter avec eux de ce qu'il faut faire dans la commune ? D'ailleurs même leurs enfants nés en France, ne sont pas encore assimilés et pour bien faire on devrait attendre la troisième génération pour leur donner le droit de vote...

Ne croyez surtout pas à la contradiction ! Pensez à la grandeur de la France éternelle et vous comprendrez tout !

La mémoire courte

En septembre 1981, le Conseil régional de Bretagne votait à l'unanimité moins une abstention une motion réclamant le retour de la Loire-Atlantique dans la région Bretagne. Le 9 mai 1985, le directeur de cabinet du ministère de l'Intérieur répond, sur le même sujet : « En ce qui concerne les limites entre régions, le gouvernement entend laisser l'initiative aux collectivités locales. Mais il n'a, pour le moment, été saisi d'aucun texte émanant d'elles et allant dans le sens indiqué ».

Trop tard ou trop tôt ?

En 1981, le manifeste socialiste du « Breis » (PS) évoque la Loire-Atlantique comme faisant partie de la Bretagne. En 1985, au nom du même Breis (l'organisme a' promesses bretonnes du PS), Charles Josselin répond : « Reste qu'aujourd'hui par la force du temps, de nombreuses relations tant administratives qu'économiques se sont établies entre Nantes et la région « Pays de Loire »... il paraît de plus en plus difficile de revendiquer l'unité administrative de la Bretagne dans les mêmes termes qu'il y a 5 ans ». Et de proposer des relations inter-régions, sans modifier le cadre administratif actuel.

De son côté, Alain Richard, vice-président de la commission des lois, répond sur ce sujet : « Je ne suis pas d'avis de les faire à la hâte » (les modifications des limites régionales).

Stratégie

de l'échec...

Après la véritable déclaration de guerre du Parti communiste au Parti socialiste, ce dernier aurait sans doute pu s'enfermer dans un silence dédaigneux et attendre, pour mieux la contrer, l'attaque de l'adversaire. Il a choisi de prendre l'initiative et de provoquer le PC sur son propre terrain.

Comment ne pas estimer en effet qu'il y a eu provocation délibérée avec l'occupation « par les forces de l'ordre » de l'usine S.K.F., une usine située en plein cœur du bastion communiste de la région parisienne, et où un conflit particulièrement dur pourrissait progressivement dans l'indifférence hexagonale ?

Mis au pied du mur par le gouvernement socialiste, le PC n'a pas refusé l'occasion qui lui était donnée d'appliquer sa nouvelle tactique, celle de l'épreuve de force avec le pouvoir. Peu lui importe que cette épreuve de force soit perdue d'avance pour les travailleurs, ce qui compte pour lui, c'est qu'avec l'enchaînement de l'action et de la répression le regroupement des travailleurs se fasse autour de lui et qu'il retrouve son audience perdue.

En acceptant le défi, le Parti socialiste ne prend pas grand risque : il sait que l'action ne peut compenser la faiblesse du discours politique, il sait aussi que la logique gauchiste qui sous-tend la tactique communiste mène toujours à l'échec. Il croit donc à une plus grande marginalisation du Parti communiste et il va quant à lui soigner son image de marque de modernité, de légalité « républicaine », de défenseur de l'ordre, pour essayer de récupérer une partie de cet électorat de centre gauche qui a tendance à l'abandonner.

Tout cela n'est au fond que de la politique politicienne, où seuls les intérêts des partis ont de l'importance. Les travailleurs manipulés par les uns et par les autres n'y trouvent pas leur compte. Ils savent que le retour de la Droite au pouvoir en 1986 ne peut être évité que par l'union de la Gauche. Pour eux la priorité des priorités c'est l'emploi, et un accord sur des propositions réalistes et constructives serait plus porteur d'espoir que les déchirements internes.

Pour le PS, l'objectif de 30 % des voix aux législatives traduirait le succès de sa politique et il serait confirmé au rang de premier parti de l'hexagone. Pour le PC, un résultat de 15 % serait satisfaisant et marquerait un net redressement après ses 13 % des Européennes. Les travailleurs, eux, ne peuvent oublier que $30 + 15 = 45\%$, c'est-à-dire la victoire de la Droite, et qu'avec un tel score, ils n'auraient pas, comme Jospin et Marchais, de raisons de se réjouir.

G. LE HEN

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'UDB.

Signature :

A le 19

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à U.D.B. - B.P. 215 - 44007 NANTES Cedex

RBI : René Abjean (directeur démissionnaire) s'explique (2)

6) Pourquoi y a-t-il eu récemment une réduction de la durée des informations et des émissions en breton ?

- Plus d'infos en breton à 12 h 15 ?

- Intégration des infos de 18 h 15 dans l'émission en breton de 19 h 20 à 20 h 30 ?

On pourrait aussi poser la question : pourquoi y a-t-il eu suppression du flash d'information de 22 h (en français) ; pourquoi y a-t-il eu suppression de la revue de presse régionale à 8 h 30, du magazine du samedi à 9 h 30, etc... Parce que la première année d'existence d'une entreprise est toujours euphorique (pas droit aux congés pendant un an !), etc... et qu'il faut ensuite revenir à des visions plus justes, adapter comme disent les économistes, les objectifs aux moyens. C'est un choix, drastique comme les autres, qui nous a conduit à préférer « envoyer » un reporter de plus sur le terrain pour les journaux en français et un également en breton. Un journal en breton à midi retenait les deux journalistes de service au « desk » toute la journée. Nous avons choisi l'autre option qui permet chaque jour à un reporter bretonnant d'être présent là où il se passe quelque chose d'intéressant.

Il est vrai que tout le monde n'a pas remarqué - ou voulu remarquer - les changements profonds de méthode que RBO a apporté dans l'information en langue bretonne. Du temps de FR3 Radio Armorique à Brest, l'essentiel du travail des pigistes bretonnants consistait par la force des choses à traduire l'information recueillie dans la presse quotidienne, ce qui effectivement pouvait, sans vergogne, faire des bulletins aussi longs qu'on voulait. Cette façon de faire, répandue dans les radios privées, ne pouvait en aucun cas être admise à RBO, média autonome employant des journalistes professionnels. Il est vrai que cette recherche quotidienne de l'information (du « bouet » comme on dit à RBO) est une tâche bien plus difficile - mais plus exacte - que celle qui consiste à traduire des articles déjà écrits. C'est pourquoi un journal parlé de 5 à 6 minutes de nouvelles originales est plus difficile à réaliser que 10 à 12 minutes de traduction. Il est regrettable que certains caciques de l'Emsav, l'œil fixé sur le chronomètre ne se soucient que de la durée... ou de la prononciation, ignorant le contenu, son originalité, sa sincérité, sa qualité en un mot au seul profit de la quantité. (Par chance à la radio on ne peut déceler l'orthographe employée...). Une chose est certaine en tous cas : les auditeurs bretonnants ne s'y trompent pas.

C'est d'ailleurs pour ces mêmes auditeurs que le bulletin du soir en breton a été placé à 19 h 30 dans l'émission qui est leur grand rendez-vous. A 18 h, l'auditoire est beaucoup plus urbain que rural et les bretonnants ne sont pas au rendez-vous.

Il est vrai que tenir compte de la présence des auditeurs au lieu des vœux des militants est peut être inhabituel en Bretagne...

A ce propos, voici un sujet de réflexion intéressant : lorsqu'on fait l'analyse paramétrique des sondages (« qui écoute quoi ? ») on distingue parfaitement une distorsion significative entre l'auditoire vraiment bretonnant (milieu rural, âgé, peu diplômé, etc...) et l'auditoire des émissions en breton sur RBO (plus urbain, plus intellectuel). La pression excessive des revendications extérieures entraîne les hommes de radio vers une dérive inconsciente mais certaine. Il nous serait facile d'accentuer cette dérive pour mieux satisfaire ceux qui parlent trop souvent « au nom des 400.000 bretonnants », qui le font inducement comme on s'en doutait déjà. Je pense que cette attitude ne serait pas conforme à notre mission.

7) Nos lecteurs ont signalé l'intérêt de l'émission sur les noms de famille en breton, d'Albert Deshayes. Est-ce que la station n'aurait pas intérêt à développer ce genre d'émissions culturelles à grand public, compte tenu de la richesse de la matière bretonne (histoire, géographie, langues, traditions...) et de l'existence de bons chercheurs vulgarisateurs ? Quand un Alain Decaux de l'histoire bretonne à une heure de grande écoute ?

Tout d'abord, je vous dirai que je suis heureux d'apprendre que l'émission sur l'onomastique trouve grâce auprès de vos lecteurs. Nous recevons peu de lettres de félicitations. Les bretons n'écrivent en général que pour se plaindre ou critiquer, avec une véhémence assez impressionnante face à laquelle il faut un moral à toute épreuve. Cette parenthèse étant fermée, je vous rappelle qu'il y a eu, qu'il y a et qu'il y aura des émissions culturelles, ou plus exactement des séquences à caractère culturel très souvent sur RBO. Nous avons eu des séries sur l'histoire avec Yann Brekilien, avec l'abbé Loaec, avec Bernard de Parades... Des séries s'achèvent, d'autres reprennent, on ne peut utiliser indéfiniment les mêmes collaborateurs mais on peut les réutiliser ultérieurement.

A ce sujet, il est certain que la présence de RBO à Quimper n'est pas sans intérêt même si ce sont les jeux de la politique qui l'ont voulu. Mais cette présence comporte aussi de nombreux handicaps, notamment l'éloignement de l'Université de Brest, l'éloignement aussi de la densité bretonnante du Léon et du Trégor.

Quand à inviter un « Alain Decaux Breton » sur RBO ? Demain si vous le connaissez, s'il habite pris de Quimper et accepte de mettre son talent au service de ses compatriotes pour une poignée de gwenneks...

8) A part l'émission sportive du dimanche, et quelques rendez-vous de l'actualité, les relations systématiques avec Radio Armorique ne semblent pas encore établies. C'est encore plus vrai avec la station nantaise de Radio Pays de Loire, ce qui entrave une véritable information sur l'ensemble de la Bretagne. Qu'est-ce qui, à votre avis, entrave cette démarche que vous avez vous-même souhaité lors du lancement de RBO ? RBO n'a pas craint de déborder la limite administrative du Finistère pour s'adresser à l'ensemble de la Basse Bretagne. Ne pensez-vous pas que la limite administrative de la région doit s'effacer lorsqu'il s'agit de rendre compte de la vie de la communauté bretonne ?

La liaison avec Radio France Armorique à Rennes est quotidienne. Elle se fait en général au niveau des rédactions qui jugent, avec perspicacité je crois, de l'intérêt des sujets pour les auditeurs de leur zone. Les grandes opérations en multiplex sont décidées d'un commun accord. Pour des raisons évidentes, avec Nantes, les contacts sont moins fréquents (bien que dans le langage habituel à RBO, Nantes soit toujours en Bretagne).



Mais la question pose un problème dont il est difficile de discuter en quelques lignes parce qu'il est un problème de fond où la dimension radiophonique n'est qu'un des aspects : celui de la conscience communautaire dans ses dimensions historique, administrative, ou simplement psychologique. L'attitude politique nationaliste que vous illustrez pose d'emblée le postulat de l'existence, ou plus exactement de la rémanence de la communauté bretonne dans ses anciennes frontières historiques. Dans une démarche différente les gens du métier doivent s'interroger sur l'intérêt des auditeurs pour une radio dont les dimensions englobent plusieurs « pays » (au sens breton du « bro »), voire plusieurs départements dont on connaît la diversité et les dissemblances. Cela semble en effet contradictoire avec ce besoin de proximité qui fait tant la prospérité des radios locales du secteur privé. La modulation de fréquence semble aussi imposer aux radios des limites naturelles définies par la portée des émetteurs. Au-delà, il faut utiliser d'autres ondes, longues ou moyennes, ou créer un réseau. L'analyse du phénomène actuel des radios privées donne pour le moins à cette réflexion des arguments contraires. De même on peut se demander si le recul des radios

nationales ou périphériques, avec le développement des radios locales, encourage la création de nouvelles radios « centralisées » à la dimension d'une région administrative ou historique...

Le sentiment collectif, de toute évidence, varie dans le temps et dans l'espace. Au cours de la même journée chacun a conscience d'appartenir parfois successivement, parfois simultanément à une communauté dont les dimensions varient, du quartier au village, du « pays » à la région, à l'Etat, etc. Faut-il demander à chaque radio de satisfaire l'auditeur dans ses besoins contradictoires d'information quotidienne et de jouer tous les rôles à la fois ? C'est sans doute une affaire d'option, mais n'est pas forcément le meilleur choix de ceux qui sont Girondins à Paris et Jacobins à Rennes... ou à Nantes.

Je conçois l'amertume, l'agressivité de certains militants de l'EMSAV devant le péril de mort où se trouve la langue bretonne. Je partage depuis trop longtemps ce combat pour n'en pas connaître ses angoisses et ses doutes. Mais plus que jamais ce combat exige une analyse lucide débarrassée de ses illusions néfastes. La radio est un miroir dont la vraie fonction est de refléter la réalité quotidienne telle qu'elle est. L'image qu'elle nous renvoie chaque matin n'est pas souvent celle de nos rêves. Ce sont ceux qui prennent leurs désirs pour des réalités qui « méprisent les réalités régionales ». Mais comme on dit chez nous « an hini a glask plijoud d'an oll 'ya da fur da foll... ».

le peuple breton

Mensuel - Administration, abonnements : Jean-Jacques Monnier, directeur de la publication - B.P. 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité, Jean Le Guellec : tel. 98-43.01.37.

Composition et impression : Imprim - 22300 Lannion

PUBLICATION

Publication inscrite à la C.P.P.A.P., n° 66.132. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1985.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse, nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal, et en joignant 5 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

**POBL
VREIZH**

ECONOMIE

« Mediator » un instrument pour développer l'activité économique bretonne

Le tissu économique breton est fragile, on s'en rend compte chaque jour. De plus, la Bretagne est mal structurée sur le plan industriel comme le montre le fait suivant : 70 % des achats des entreprises sont réalisés hors de Bretagne, dont 25 % hors hexagone. C'est de cette constatation qu'il existe là un grand marché à notre portée, donc d'énormes possibilités de création d'emplois, que sont partis un certain nombre d'industriels, de directeurs d'achat, de représentants de collectivités locales de « l'Ouest », essentiellement de Bretagne.

Ils ont créé « Ouest inter-entreprises », dont la première action a été la création du « centre de rapprochement inter-industriel », dont le but est d'augmenter la part des achats des entreprises réalisée sur place.

La faiblesse des achats à l'intérieur de la « région » est expliquée par l'inadéquation entre l'offre et la demande (fabrications locales non compétitives... ou non réalisées) et surtout parce que les entreprises ne connaissent pas toutes les potentialités de production locale. Les Chambres de commerce, les comités d'expansion, les collectivités locales ont déjà, ponctuellement, essayé de pallier cette carence dans l'information.

Ainsi, le « centre de rapprochement inter-industriel » s'est doté d'un outil, « le Mediator de l'Ouest », revue périodique, actuellement bimensuelle.

Outre des dossiers, des informations économiques, des services, la revue publie des offres d'achats ou de services non encore réalisés sur place, sous forme de petites annonces.

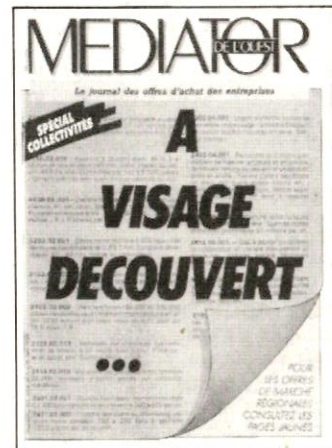
Deux exemples de ces offres régionales de marché :

« Recherche légumes frais, haut de gamme, salades, tomates. Présentation caissettes, pour exportation ».

« Recherche fabricant de lubrifiants (300 tonnes par an), éventuellement avec conditionnement ».

Le fabricant intéressé se fait connaître par l'intermédiaire de « Mediator » (ce qui coûte environ 350 F, pour un marché qui dépasse obligatoirement 10.000 F), qui le met en relation avec le donneur d'ordre. Les fournisseurs ont également leurs petites annonces pour présenter ce qu'ils fabriquent. Si cette recherche de fournisseurs sur place se développe, c'est évidemment toute l'activité économique bretonne et des régions limitrophes qui sera stimulée.

L'association « Ouest inter-entreprises » mise, au niveau local, sur la création de clubs d'affaires locaux pour recenser les échanges locaux et les échanges de proximité. Comme, faute d'industries en nombre et en variété suffisants, il est souvent impossible de trouver sur place l'essentiel de ce qu'on recherche, l'association va centraliser toutes les demandes régionales non satisfaites, pour chaque produit, ce qui permettra de mieux connaître les possibilités de déve-



loppement industriel. Ces informations seront communiquées aux clubs d'affaires pour que des industries tentent de répondre à ces demandes non satisfaites.

« En quoi sommes-nous concernés ? », se diront certains, peu habitués à voir évoqués dans ces colonnes les problèmes des entreprises. L'enjeu est important : ou les demandes des entreprises bretonnes peuvent être satisfaites localement, et des activités nouvelles pourront se développer. Ou nous laisserons la majorité des commandes se faire à l'extérieur et les activités industrielles continueront à se réduire. Il faut souhaiter que les comités d'expansion et les élus ne traitent pas cette question par le mépris. C'est aussi l'occasion pour les citoyens de mieux comprendre le mal-développement breton et les potentialités considérables qu'il y a chez nous.

Jacques Cosquer, le rédacteur en chef de la revue « Mediator », ne cache pas les espoirs de développement que recèle la volonté des gens de faire vivre leur commune ou leur « pays », s'ils sont prêts à investir leur épargne dans des projets de développement industriel locaux. Faire vivre une petite région, c'est l'animer culturellement. C'est aussi avoir pour elle un projet économique auquel les citoyens doivent être associés au maximum.

Avant que le plan de développement économique soit une réalité efficace au niveau breton, on peut déjà agir concrètement pour donner des emplois sur place à ceux qui veulent vivre et travailler au pays.

J.J.M.

Comment une entreprise étatisée liquide une usine en Bretagne

Les salariés de Thomson-CSF-Lannion ont mené une action prolongée et énergique. Comme nous l'avons dit (PB de mai), ils n'ont rien obtenu : la direction, qui annonçait dès 1983-84 sa volonté de supprimer l'établissement. A l'heure actuelle, les 190 licenciements annoncés sont maintenus et rien n'indique qu'on en reste là. Essayons de comprendre.

« Plan social »

Dès octobre 84, la direction de Thomson-CSF-Téléphone présentait un « plan social » pour sa division de commutation publique (usine de Lannion). Cela signifiait qu'elle annonçait un sureffectif de 193 salariés. Dans le même temps, Thomson prévoyait l'installation en Haute-Normandie, à Eu, d'une usine ayant les mêmes activités. Pour montrer le détournement d'emplois vers la circonscription de M. Fabius, les syndicalistes de Thomson-Lannion ramenaient la première pierre de cette usine à Lannion.

« Plan industriel »

Le gouvernement demandait alors à Alcatel-Thomson de prévoir un plan industriel pour le Trégor avant de licencier. Nous avons analysé ce plan bâclé dans le P.B. de mai. Il incluait les emplois déjà créés par une entreprise sous-traitante (Kerelec) et incluait comme création d'emplois, un simple transfert d'activités de CIT-Lannion vers Perros-Guirec (17 personnes déplacées). Le « plan » prévoyait pour un avenir indéterminé (« ultérieurement »), le quadruplement du nombre d'emplois créés début 86, ce qui permettait d'estimer à 146 le nombre de postes d'employés et d'agents de fabrication créés à la mi 87. Pourquoi 146 ? Parce que, sur les 139 licenciements prévus, 47 postes ont déjà été supprimés (décès, départs, mutations). Pour sauver la face et faire semblant de ne pas supprimer d'emplois, il faut donc faire apparaître 146 emplois nouveaux en comptant, au besoin, des emplois déjà créés.

Cela permet au gouvernement de donner le feu vert aux licenciements (avec intervention ministérielle auprès de l'inspection du travail pour que celle-ci donne l'autorisation de licencier).

« Réinsertion »-bidon

La direction fait alors un deuxième effort : elle propose « une réinsertion professionnelle des salariés licenciés », pour qu'une fois encore, les apparences soient sauves. Trois formules sont propo-

sées. Orientation A : 40.000 F pour la commune (ou l'entreprise) qui réembauche le licencié. Orientation B : « crédit formation », c'est-à-dire 6 mois de salaire



Manifestation des Thomson et des LTT autour de Lannion : le feu des pneus.

avant le licenciement. Orientation C : un congé formation, le licencié choisit lui-même sa formation (exemple, micro-informatique) avant le licenciement. Le chef du personnel, lui, sera repris par la CIT.

L'usine de Lannion avait quatre services : industriel, commercial, administratif et technique. Les trois premiers ont été supprimés, les machines en partie vendues ou transférées. Seuls restent les techniciens et ingénieurs, autour desquels il ne reste plus de production. Ils ont souvent été assez passifs face au sort des O.S. qui les entouraient. Maintenant ils peuvent être inquiets.

Les syndicalistes sont formels : les responsabilités politiques au niveau local (droite et PS) sont écrasantes. Le Conseil général, à majorité PS, a accepté la suppression. La CFDT elle-même n'est devenue ferme dans ses positions qu'une fois la bataille perdue.

Maintenant que la fusion Thomson-Téléphone-CIT-Alcatel intervient, prétexte à de nouveaux licenciements, à qui le tour ?

Le plan industriel de la CGE fait six pages (qui fourmillent d'erreurs).

Le contre-projet des syndicalistes de l'entreprise pour développer celle-ci en faisait 20. Il n'y a pas besoin d'être sérieux pour gouverner et pour licencier.

REBONDISSEMENT :

Robert Prigent en prison

ROBERT PRIGENT A ATTENDU 10 ANS
POUR AVOIR UNE AUDIENCE

Au cours de son procès à Guingamp pour avoir tiré sur la voiture d'un huissier, ayant obtenu un débat public et contradictoire pour la première fois depuis 10 ans, Robert Prigent a choisi de faire le procès de la justice.

La déclaration des droits de l'homme stipule que nul ne doit être inquiété pour ses idées, croyances et opinions. Cette déclaration vient d'être magnifiée au Trocadéro par le gouvernement.

Robert Prigent a deux affaires en cours, l'une avec des artisans et l'autre avec son armateur Total-CFN.

1. AFFAIRE DE LA CONSTRUCTION INDIVIDUELLE

a) Expertise du tribunal

Elle a duré une demi-heure sans ordre de mission, sans document. C'est sur cette « expertise » Hélyar-Coat, du 12 juillet 1979, que s'appuient les ordonnances et jugements rendus. D'autre part, la mission des experts est de constater et non de juger si les artisans ont commis des fautes lourdes engageant leur responsabilité pénale. C'était l'avis de « Que choisir ». La Cour d'Appel de Rennes, au sujet de cette expertise, la cite comme analyse très complète, le plaignant n'apportant pas le moindre commencement de preuve.

Les artisans ont constamment refusé tous renseignements et en particulier de fournir les factures. Les articles 1602, 1641, 1645, 1134, 1315 et 1162 du Code Civil : « Le vendeur est tenu d'expliquer clairement ce à quoi il s'oblige » ne sont pas appliqués.

En fait, aujourd'hui, toute protestation ne sert qu'à s'enfoncer davantage, jusqu'à la saisie immobilière du tout.

b) Dépôt d'une plainte pénale

Impossibilité initiale de dépôt d'une plainte pénale sous le prétexte que « C'est une affaire civile ». Le délit de tromperie existe pourtant bien dans le Code pénal. La plainte de Robert Prigent n'a pas que des raisons pécuniaires. Elle est aussi destinée à faire que ses enfants vivent dans une société où la justice ne soit pas la loi du plus fort.

c) Dossier perdu

Le dossier de Robert Prigent, déposé au Tribunal de Grande Instance de Guingamp, disparaît en 1978 et on lui en demande un nouveau. Il lui est refusé toute communication de pièce de l'instruction.

d) PV dictés par le juge d'instruction

Ce n'est pas Robert Prigent qui a dicté le PV mais le juge d'instruction et il a été invité à signer une déposition sans témoin avec impossibilité de modifier quoi que ce soit.

e) Avocat obligatoire à la Cour d'Appel de Rennes

Robert Prigent ne voulait pas d'avocat. On lui dit à Rennes que « seuls les avocats sont admis » alors qu'au pénal ce n'est pas vrai. Les droits de la défense sont bafoués.

f) Contre-expertise

Robert Prigent a droit à une contre-expertise

LE CAFÉ DES MOUETTES

Numéro un en BIERES-WHISKIES

Port de commerce 29200 BREST - Tél. 44.33.21



affaire Prigent (suite)

contradictoire mais le juge estime qu'elle « coûterait trop cher ».

g) Avocats. Nouvelle disparition du dossier Prigent

Une audience prévue pendant les congés de Robert Prigent, habituellement en mer, est retardée parce que l'avocat des artisans a des préoccupations électorales. L'avocat de Robert Prigent refuse de déposer plainte en son nom et donne sa démission. Le dossier disparaît !

Un avocat parmi les successeurs, lui conseille de vendre sa maison lui-même pour en retirer un meilleur prix. En l'absence d'avocat, le jugement est rendu en l'absence de Robert Prigent, sans qu'il en soit averti, jugement « réputé contradictoire » !

h) Huissiers

L'huissier de justice sans mandat de perquisition, en l'absence de Robert Prigent et de son épouse, oblige leur fille à effectuer une visite complète de leur domicile jusque dans sa chambre. L'officier ministériel coince son pied dans la porte et repousse sa fille au bord de la dépression nerveuse !

i) Exécution provisoire

Le Tribunal de Guingamp ordonne alors une exécution provisoire qui ne devrait s'ordonner que lorsque la créance est certaine. Les ventes judiciaires successives sont reportées.

j) Application de la loi pénale

Robert Prigent n'étant jamais entendu (il a fallu 10 ans !), il se rend coupable d'injures qu'il estime justifiées à magistrats et menaces de mort (art. 222 et 308 du Code Pénal) qui lui permettront enfin de s'expliquer devant un juge au tribunal.

k) Construction individuelle

Selon l'Union des consommateurs d'Angers, il existe un scandale gigantesque de la construction (O.F. du 13 novembre 1977). « Elle reçoit trop de lettres, trop de visites et de gens désespérés, minés physiquement et financièrement, constate le refus des parquets d'engager des poursuites sur le plan judiciaire ». Selon *Ouest-France* du 30 mai 1984, « 25.000 litiges, moins de 5 % des plaintes en justice de consommateurs qui ont peur de la machine judiciaire... ».

3. ROBERT PRIGENT ACCUSE LA MAGISTRATURE

Au tribunal de Guingamp, Robert Prigent s'en prend tout au long de son réquisitoire à la justice : magistrats, avocats, huissiers et experts agréés. Il est condamné illico à trois mois d'emprisonnement ferme, emmené brutalement par 3 gardiens de la paix qui bondissent dessus sur un signe du juge alors qu'il ne manifestait aucune tentative de résister. Il n'a pas eu le temps de réclamer une ordonnance du juge de Nanterre, qui traite de son licenciement, alors qu'il y a urgence en droit de

LA CRISE DU BATIMENT :

L'exemple de Centribéton

Le Peuple Breton de mai a déjà évoqué la situation des salariés au « chômage partiel total » (C.T.P.) depuis un an. Il en reste 10 sur 23. Un petit nombre a été réembauché, d'autres sont partis d'eux-mêmes, souvent pour des emplois précaires de courte durée. Pour les autres, il y aurait... des stages. La direction, elle, espérait le départ de tous ces salariés.

L'un d'entre eux a demandé la reprise du travail ou le licenciement économique. La direction a obtenu la 2^e solution, mais refuse de verser les deux mois de préavis sous prétexte que le contrat de travail a été rompu par le C.T.P. (1). Les Prud'hommes seront saisis. La direction invoque le fait qu'elle n'a pas reçu l'aide de l'Etat. Pourtant, six mois de chômage partiel (30 h par semaine) pour 60 salariés, plus d'un an de C.T.P. pour 20 personnes, plus les charges, cela fait plus de 100 millions de centimes de financement par la collectivité !

M.L.C.

(1) Tout en accordant deux mois de C.T.P. au salarié pour rechercher un emploi !

Lettre de la direction au salarié... licencié sans préavis

Monsieur,

Comme suite à notre entretien du 14 courant ; compte tenu de votre situation de salarié en chômage partiel total et de l'impossibilité où nous nous trouvons de vous employer ; nous vous confirmons dispense d'effectuer le délai-congé préavis.

travail, avant le 1^{er} janvier 1986, sinon il ne répondrait plus de ses actes.

Une chose est certaine, Robert Prigent a choisi la prison à vie si on ne lui donne pas la justice à laquelle, effectivement, il peut prétendre.

Roger COURLAND
Secrétaire du Centre
de Recherches
Robert PRIGENT

Recherche de juristes

Robert Prigent est le bouc émissaire d'une société malade. Si sa forte personnalité a été vaincue par la justice française qui n'applique pas, ou mal, les lois, qu'en est-il pour les petits ? Si en Pologne, la justice invite fermement Waleśa à se taire, ne peut-on se poser des questions sur nos propres coutumes ?

La sécurité en mer laisse beaucoup à désirer, Robert Prigent le dit. Mais sait-on, par exemple, qu'au delà d'un vent force 3, donc pas très fort, on aurait les pires difficultés pour mettre les embarcations des transbordeurs, compagnies de transmanche, à l'eau, que ce genre de navire qui transporte des centaines de passagers peut couler très rapidement, tout comme récemment le Mont-Louis ?

Le Centre de recherches Robert Prigent a accumulé de nombreux dossiers sur la sécurité en mer, les naufrages, les pratiques de la justice maritime ou non. Nous faisons appel à des juristes en activité ou retraités pour l'étude et la rédaction d'un livre sur Robert Prigent. Ce n'est pas un travail d'amateur, nous avons continuellement un fort vent debout. Le même travail se fait en Italie.

Roger COURLAND
Secrétaire Centre de recherches
Robert Prigent

ACHETE Faïences Anciennes de Quimper

Ecrire à
ART DE CORNOUAILLE
12, place St-Corentin
29000 QUIMPER
Tél. 98-95.39.24



Ouverture du lundi matin au samedi soir

TRANSELEC — Tél. 98-41.72.73

Z.I. BREST Kergaradec
17 rue Gaston Planté (face au Novotel)

VENTE
LOCATION

Sonorisation
Interphones
Vidéo
Cassettes et bandes

Ça bouge en Bretagne

La revue « Le Chasse-Marée » voit son audience prendre de plus en plus d'importance. Yves Jardin est allé voir sur place ce qu'est le « Chasse-Marée ». Il a été reçu par MM. Michel Bescond et Michel Collet, qui ont bien voulu répondre à ses questions.

Q. - Qu'est-ce que le « Chasse-Marée » ?

R. - C'est une coopérative, une SCOP qui existe depuis 1981, depuis le début de l'été 1981, le 1^{er} numéro est paru en août 1981 ; c'est, en employant 13 personnes, une petite entreprise.

C'est une revue d'histoire et d'ethnographie maritime, d'abord trimestrielle, actuellement bimestrielle, ceci depuis le début de l'année.

C'est aussi une maison d'édition de livres à vocation maritime, livres d'art, sur Méheut, Cheffer, Cooke, ou livres d'intérêt ethnographique comme « Ar Vag » dont le tome III doit paraître dans quinze jours ; il y a six mois est paru un livre sur les bateaux de Normandie, dans la même veine qu'« Ar Vag », un livre sur les bateaux de la Méditerranée est en préparation.

Il y a aussi l'édition de disques, dont Michel Collet s'occupe plus particulièrement. Le « Chasse-Marée » en est actuellement au sixième volume ; l'Anthologie des Chants Marins compte trois volumes, elle n'est pas terminée ; elle a obtenu le Prix de l'Académie Charles Cros l'an dernier. Citons aussi le disque sur les chants des marins français de tous les bassins fluviaux de France, ou celui sur les sonneurs de vielle en Bretagne.

Sont également édités des posters, des affiches comme les portraits de bateau d'Henry Kerisit, ce qui vient compléter le travail de fond en le visualisant par des affiches que l'on va trouver dans les bistrotts, chez les gens.

Q. - « Ar Vag » était auparavant édité par les Editions des 4 Seigneurs ?

R. - Les droits ont été rachetés pour pouvoir rééditer les deux premiers tomes ; le troisième et le quatrième sont édités par nous, par les Editions de l'Estran.

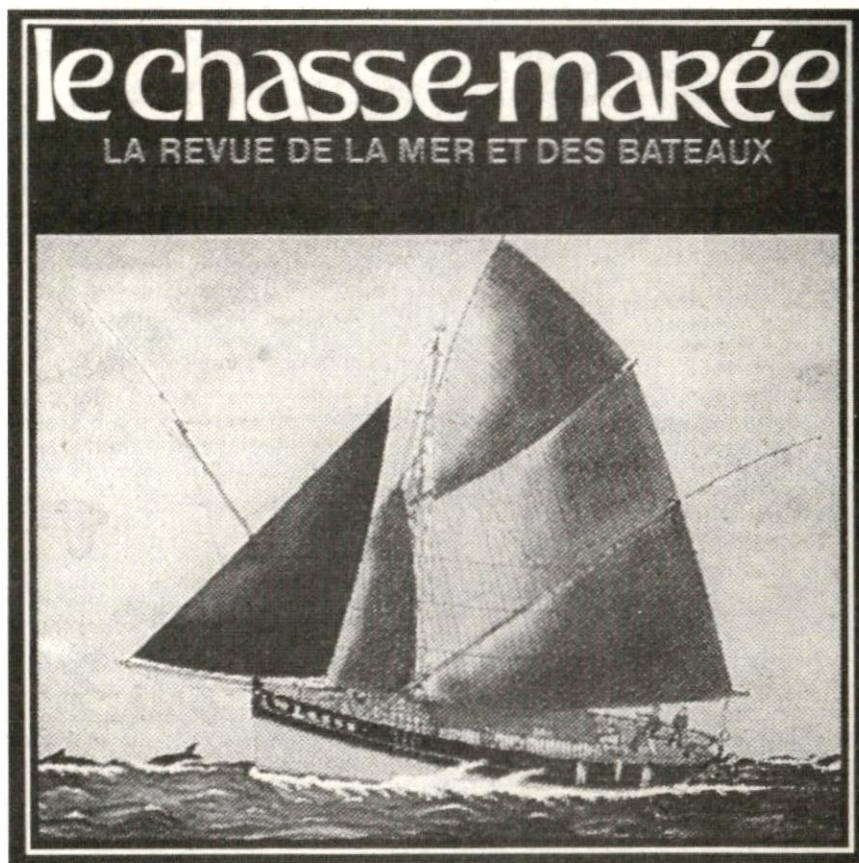
« Le petit perroquet » est une revue publiée par les 4 Seigneurs. Bernard Cadoret y travaillait avant d'être directeur du « Chasse-Marée ».

Q. - Quel est le contenu de la revue ?

R. - C'est une revue d'histoire et d'ethnographie maritime au sens très large, et aussi une revue d'actualité.

Les métiers de la mer contemporains y sont décrits, avec des articles souvent copieux de 15-20 pages, sous forme de reportages extrêmement fouillés, avec une étude de fond, et un reportage s'il y a la place et le temps.

Ainsi dans le prochain numéro, il y aura un article sur la grande pêche, avec un reportage réalisé l'an dernier sur un



chalutier malouin, le « Victor Pléven », de l'ex-armement Pléven, devenu la Comapêche, un des deux armements existant actuellement pour la pêche de l'autre côté de l'Atlantique, l'autre ayant Bordeaux comme port d'attache. Il y a eu aussi un article sur les pilotes de Dunkerque, un autre sur le remorquage en Mer du Nord, un autre sur la pêche au hareng, un autre sur le chalutage hauturier.

Il y a aussi une partie historique correspondant à 20 % de chaque numéro, une partie ethnographique au sens strict, représentant 20 % aussi. Le reste concerne l'actualité dans différents domaines.

Dans chaque numéro est présenté un artiste à vocation maritime, contemporain ou non, dans le domaine de la peinture, de la photographie...

Le « Chasse-Marée » s'efforce d'ouvrir la revue à la littérature d'inspiration maritime : poèmes de Tristan Corbière, extraits de Pierre Siré, auteur d'un livre peu connu, « Le fleuve impassible », consacré à la Gironde, extraits de « La cale ronde » de Charles Madezo (auteur douarneniste).

La vie des chantiers est également présentée, notamment ceux qui montrent

de l'intérêt pour la construction traditionnelle (intérêt de la construction bois aujourd'hui). Un article important a été consacré à Jézéquel, constructeur de Carantec, un autre à Charles Fresneau, installé près de Saint-Malo.

Dans le numéro qui sort dans huit jours, il y aura un article sur un fondeur marine (accastillage, ancres), installé à Plérin, près du Légué, Loïc Nivet.

Une autre rubrique importante est celle intitulée « Naviguer autrement », que l'on retrouve dans chaque numéro ; elle présente des façons de naviguer et des bateaux minoritaires et un peu oubliés : doris, misainiers... et des bateaux sortant du cadre de la plaisance de masse, de ponton ; elle est tournée vers la randonnée (comparable à la randonnée pédestre, ou à une course en montagne).

Il y a également la publication de plans de bateaux, avec une double page dans chaque numéro, pour les modélistes, pour qu'ils puissent faire des maquettes.

Q. - Comment se passe l'élaboration de la revue, comment se fait sa rédaction, son impression, sa diffusion ?

R. - La rédaction se fait ici, à l'Abri du

LE CHASSE-MAREE...

Marin. Une partie des articles est écrite par nous, une autre par des auteurs extérieurs (pigistes), par des professionnels et par d'autres auteurs, comme l'érudit local qui a fait une étude précise et à qui on demande un article. Notre travail consiste surtout à une remise en forme, à y amener l'iconographie.

La fabrication : depuis ce numéro, la composition est faite à Landrevarzec, chez Martin. Le montage bromure-papier est fait ici par nous par un maquettiste venant tous les deux mois monter le numéro une fois qu'il est prêt. Le roulage et le façonnage sont faits à Nantes, chez Simonneau (imprimerie).

Il y a deux formes de diffusion : par les kiosques, les maisons de la presse, les N.M.P.P. et par abonnements. 30 % des lecteurs habitent en Bretagne, le reste en France et à l'étranger (dont la part grandit actuellement, avec les pays anglophones et les pays de langue française proches). Il y a 11.000 abonnés sur un tirage de 37.000 exemplaires, distribués par P.V.O. Routage à Ancenis. Les bons de commande sont saisis ici sur disquette, avec une petite machine, et traités par une boîte d'informatique de Nantes.

Les progrès sont constants, avec un progrès surtout des abonnés, avec un très bon taux de renouvellement des abonnements.

Q. - Existe-t-il d'autres revues comparables, d'autres revues de mer en France, avec un tirage plus important ?

R. - Des revues comparables, non, mais certaines assez proches cependant, comme la revue américaine « Wooden Boat » axée sur le plaisir, mais qui n'aborde pas par exemple les problèmes de la pêche. Le succès du « Chasse-Marée » est venu très vite, car il s'agit d'une revue très différente des autres revues de mer.

En France, il existe des revues professionnelles ou destinées aux professionnels, comme « La Pêche Maritime », « Le Marin », « France-Pêche », « Journal de la Marine Marchande », et des revues à assez grand tirage comme « Bateaux », « Voiliers », « Neptune-Yachting ». La revue « Bateaux » a un tirage double du nôtre, l'écart n'est pas énorme.

Q. - Pourquoi le « Chasse-Marée » s'est-il installé en Bretagne, et plus particulièrement à Douarnenez ?

R. - Nombre d'entre nous sont Bretons, pas tous, mais plusieurs, avec le souci de rester en Bretagne et sur la côte : faire du bateau, intérêt pour la mer depuis l'enfance. La côte bretonne est la plus variée et la plus riche du point de vue maritime. Douarnenez fait partie de ces quelques villes où le passé maritime, la vie maritime sont encore très présents dans la ville.

Une grande partie des enquêtes pour le premier tome d'« Ar Vag » ont été faites ici. L'Abri du Marin se trouvait disponible,



et il n'était pas possible de rêver un meilleur lieu, une meilleure adresse pour une revue maritime.

Pour nous il est important, toujours important de faire une revue en montrant que ce n'est pas obligatoire de s'installer à Paris. Tout en revendiquant le fait de travailler en Bretagne, le « Chasse-Marée » n'est pas une revue bretonne, une partie seulement des lecteurs se trouve en Bretagne.

Q. - C'est donc une façon de vivre et travailler en Bretagne ?

R. - Oui, tout à fait.

Q. - Que représente pour vous le fait de travailler en Bretagne ?

R. - C'est faire une revue qui ait du succès, sans avoir à en rougir, dans une petite ville, loin de tout ce qui semble indispensable à la presse et à l'édition.

Une des raisons du langage différent du « Chasse-Marée » vient du fait d'être à plusieurs centaines de kilomètres des cercles parisiens, avec des idées moins stéréotypées en étant près de ce dont on parle.

Q. - Quel est l'impact du travail du « Chasse-Marée » ?

R. - La réflexion est la production font partie de notre travail. D'un autre côté, tous ont des activités d'ordre culturel.

Nous avons un rôle très actif dans les fêtes maritimes, pour revivifier la culture de la côte, ainsi nous sommes co-organisateurs des fêtes de Pors Bec'h, dont la prochaine édition aura lieu à Douarnenez, en 1986.

Nous avons apporté peu de changement, mais le « Chasse-Marée » est une des seules revues « grand public » à laquelle les patrons-pêcheurs ou les marins de commerce envoient du courrier ; certains écrivent des articles publiés dans un numéro ; c'est quelque chose de relativement original. Le « Chasse-Marée » est très connu des milieux professionnels, est bien accueilli, donne un assez bon reflet des conditions de vie.

Q. - Il permet donc une prise de conscience ?

R. - Oui, certainement.

Q. - Comment se fait le collectif pour vos disques ?

R. - Selon le même principe que pour « Dastum », il permet de regrouper sur et autour de disques des chanteurs, des gens qui ont fait des enquêtes. Il s'agit de regrouper des compétences. Pour le

prochain disque sur les chants des marins, ont été contactées des associations qui font le même travail que « Dastum » parmi les marins, ce qui donne un répertoire de départ. Il s'agit de rassembler des musiciens et non un seul groupe, beaucoup de compétences musicales autour d'un sujet.

Q. - Qu'en est-il de la conservation des enregistrements ?

R. - Nous ne l'assurons pas directement, nous ne sommes pas équipés pour le faire et cela est déjà fait par d'autres ; des enregistrements sont conservés par « Dastum ». La préparation en commun d'un disque avec « Dastum » sur les clarinettes est faite avec un bilan très large sur les sujets, l'utilisation d'enregistrement d'anciens.

Q. - Comment vous situez-vous par rapport au projet du Musée de la Mer à Douarnenez (1) ?

R. - Nous en sommes partie prenante. A l'origine de l'idée du musée, il y a trois partenaires, la Fédération Régionale de Culture Maritime, dont fait partie le « Chasse-Marée », à titre individuel et à titre associatif, en tant qu'entreprise ; il en va de même pour l'association « Treizour » ; le « Chasse-Marée » s'est engagé financièrement et a pris en compte un poste de permanent ; il y a aussi bien sûr la ville de Douarnenez. Nous sommes totalement porteurs du projet.

Propos recueillis par Y. JARDIN le 20 mai dernier

(1) Le Musée de la Mer (ou plus exactement le Musée du Bateau) est ouvert depuis la mi-juin. Il est situé place de l'Enfer, 29100 Douarnenez. Le ticket d'entrée donne droit également à la visite du Musée du Marin, rue Henri Barbusse à Douarnenez (au-dessus du port).

- « Le Chasse-Marée » - Abri du Marin, BP 159, 29171 Douarnenez Cedex. Abonnement à la revue, 200 F pour 1 an (6 numéros), 360 F pour deux ans (12 numéros).

« Au Gai Tic-Tac »

31 av. de la Gare - **QUIMPER**
Tél. 98.90.31.24

12 r. Pasteur - **ROSPORDEN**
Tél. 98.59.21.42

1 r. des Forges - **PONTIVY**
Tél. 97.25.10.28

**Les meilleures marques d'horlogerie Quartz
Toute l'orfèvrerie
Nos articles en Or à des prix très compétitifs
ATELIERS DE REPARATIONS**

ARZAL DISCULPE !

Une dramatique erreur judiciaire a été évitée

Comme chaque année depuis 1982, le Mor-Braz rougit et noircit !... et cette année il déborde jusqu'au large de Belle-Ile.

Pêcheurs, ostréiculteurs, mytiliculteurs n'ont qu'un cri : « A mort Arzal ! ».

Arzal, sur la Vilaine, la bien nommée.

Eh non ! braves gens, le coupable vient d'être démasqué.

C'est la Loire.

Emissaire - et même chèvre émissaire - des pays du même nom, c'est elle qui a déposé des milliers de tonnes de vase de Pénestin à Billiers, couvé le monstre dinophysis, exterminé les poissons, pollué les coquillages, mis les cartes marines au pilon, et abaissé la salinité des eaux, à l'île d'Houat, de 34 à 28 pour mille.

Dans ce dernier cas, d'aucuns incrimineraient la dérive des continents, et qui plus est, des îles.

La bête est d'autant plus redoutable que l'arrière-garde de sa horde se profile à l'horizon : Charente, Gironde, Adour et tutti quanti.

Du coup, les Bretons renonceraient à exiger le retour de cette Loire (- Atlantique, on ne peut pas dire qu'on n'était pas prévenus) en Bretagne.

Pour la plus grande satisfaction de M. Olivier Guichard.

A.G.

N.B. : Aucun professionnel de la mer ne croit à l'explication officielle. C'est bien le barrage d'Arzal, sur la Vilaine, qui est en cause.

Le pays bigouden : le retour à la raison ?

« L'économie bigoudène repose sur trois piliers : deux gros, la pêche et l'agriculture, un moins important, le tourisme... Dans la pêche, l'avenir passe par une meilleure formation des hommes et rien ne pourra se faire sans un établissement digne de ce nom. Autrefois, la campagne de Pont-l'Abbé était un jardin. Pourquoi ne pas relancer une agriculture légumière ? Possible, mais il faut mettre le paquet sur l'installation des jeunes. »

Tout ce qui précède n'est pas, comme on pourrait le croire, un communiqué de la section U.D.B. du Pays Bigouden, mais le compte rendu d'une réunion organisée par les conseillers généraux (de droite) des cantons bigoudens et la C.C.I. de Quimper. Après la période vouée au Tout-Tourisme et soutenu par les élus de toute tendance depuis vingt ans, il y aurait là comme le début d'une prise de conscience de la réalité.

Il faut d'abord reconnaître que le Tout-Tourisme n'a pas tenu ses promesses, la crise a rogné le pouvoir d'achat des touristes, le boum immobilier à base de résidences secondaires visant à transformer le pays bigouden en un grand lotissement est bien terminé. On ne compte plus le nombre de maisons à vendre sur la côte. Il faut payer la facture pour assainir l'eau du fameux Toul dour Benard ou pour assurer la protection des maisons bâties sur des polders inondables et aujourd'hui au péril de la mer, sans compter l'énorme entretien qu'exige tout le réseau créé par l'urbanisation galopante et sauvage de ces dix dernières années.

La sagesse revenant, il faudra bien entendre réorienter l'utilisation des fonds publics en direction des deux secteurs vitaux et abandonner des projets imbéciles.

les comme ceux de Plovan. Etre opposé au Tout-Tourisme était, pour nous U.D.B., lutter d'abord contre une priorité qui gênait le développement de la pêche et supprimait progressivement l'agriculture littorale. Par une utilisation intelligente du tourisme, les habitants des villes doivent bénéficier justement des meilleures conditions d'accueil.

L'aménagement de terrains de camping municipaux, l'acquisition par le Conservatoire du Littoral des dunes et des marais de la baie d'Audierne, la création de sentiers le long de la mer et autour des sites naturels et des monuments, la possibilité même de transformer certains vieux manoirs de l'intérieur en centre de vacances pour tous, sont des solutions à retenir.

Pour le moment, souhaitons que ces bonnes dispositions se traduisent rapidement en actes qui seraient plus conformes à la défense des intérêts des Bidougens d'abord et des Bretons ensuite, si l'exemple devait être suivi.

Offre d'emploi

URGENT. - Entreprise en Bretagne recherche ingénieur développement des circuits hybrides. Pour plus amples informations, s'adresser au journal.

SALINITÉ INSUFFISANTE EN BAIE DE VILAINE-QUIBERON O.F. 8/6/85

Cette fois, c'était la Loire

Vif mécontentement, c's der- phénomène nières semaines, chez les pé- panachés cheurs, côtiers.

• St-Nazaire

Nous avons largement expliqué dans notre journal (se reporter au P.B. n° 250 d'octobre 1984) ce que pouvaient être les zones créatrices d'emplois (zones franches et surtout zones défiscalisées). La Gauche hexagonale et la Droite, plus éculée que jamais, se livrent aujourd'hui un combat sans merci, plus électoraliste que lors des élections dernières. Nous en avons été les témoins amusés au cours du conseil municipal du 26 avril, à Saint-Nazaire.

Acte 1 : Présentation du vœu concernant une zone d'emplois défiscalisée

En préambule, notre conseiller municipal Philippe Bonnet lit d'une voix assurée et très audible une déclaration indiquant que l'U.D.B. souhaite lever un certain nombre d'ambiguïtés. Il pose donc au maire socialiste quelques questions qui demeurent sans réponses :

a) quelle est la position du gouvernement quant à la constitution d'une zone d'emplois défiscalisée ?

b) pourquoi personne ne précise le lieu d'implantation puisqu'on ne parle vaguement que de la Basse-Loire ?

c) dans quel état sera le tissu industriel de la région nazairienne dans quelques années si la zone franche n'est pas projetée aujourd'hui ?

Acte 2 : Lecture du vœu

Le maire lit le vœu à haute et intelligible voix. A notre avis, l'argumentation développée est accessible à tout esprit moyennement doué. En voici l'essentiel : « ... la zone franche demandée par le port autonome aura une efficacité limitée par le fait que, pour respecter la réglementation de la C.E.E., les marchandises impor-

Vos bijoux celtiques
or et argent

Collection importante

HORLOGERIE BIJOUTERIE
MINGANT

Pierres fines - Réparations

95 rue de Siam - 29200 BREST
Tél. 46.06.02

DOCUMENT

Publicité SNCF adressée aux comités d'entreprises de Rennes

La SNCF prépare l'arrivée du TGV. Il faut bien habituer « les ploucs » à aller faire leurs achats à Paris. Peu à peu, on agrège Rennes à la banlieue parisienne. Paris étend son emprise. Qu'en pensent les commerçants bretons, et tous ceux qui essaient de vivre et travailler en Bretagne ? Régionalisation semble rimer avec centralisation !

M.G.

PROMOTION SAUVAGE

13 rue Branda - 29200 BREST - Tél. 98-80.45.62

Dans divers quartiers de la ville
APPARTEMENTS T1, T2, T3, T4, T5 et T6

Prêts PAP ou conventionnés
Renseignements gratuits sur simple demande



histoire d'un vœu U.D.B.

(pièce tragi-comique en 3 actes)

tées, puis transformées, devront obligatoirement être réexpédiées hors du territoire douanier de cette communauté.

... Il faut aller plus loin, car St-Nazaire est gravement touché par un chômage important. Or, les régions touchées par un chômage important peuvent obtenir l'agrément de la C.E.E. pour mettre en place une zone d'emplois défiscalisée qui peut être intégrée ou complémentaire de la zone franche envisagée.

Le conseil municipal de St-Nazaire réclame donc instamment la création d'une zone à la fois franche et défiscalisée et mandate Monsieur le Maire pour obtenir un accord de principe dans ce sens.

Acte 3: La magouille électorale esquive le vrai débat

Ce vœu provoque plutôt l'effet d'un pavé dans une mare aux grenouilles. Chacun s'évertue à pratiquer la dérobade en enfourchant les vieux dadas dictés par les instances supérieures.

Le directeur de Chantiers de réparations navales à... Marseille, le R.P.R. Etienne Garnier, croit le moment propice pour instaurer une fugace collaboration avec son adversaire P.S.: « Entre gens sérieux, sur un dossier solide, ne pourrait-on pas faire « ami-ami » ? Sa victoire électorale lui donne des ailes d'ange. Surpris par ces avances, le P.S. joue les vierges effarouchées : « Pas question de s'afficher publiquement avec la Réaction ! »

Les P.C.F. Jean Perrodeau et Maurice Rocher montent courageusement au cré-

neau avec l'artillerie lourde habituelle : « Efficacité douteuse des détaxations - Remise en cause du statut du personnel portuaire - Implantation de pavillons de complaisance. Notons en passant que l'U.D.B. a déjà réfuté ces allégations sorties d'un tract P.C. distribué deux jours avant les cantonales. Il n'est pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. On fait exprès de pratiquer l'amalgame avec les statuts des pays du sud-est asiatique, en mettant en doute la vigilance des syndicats démocratiques d'une manière implicite en ce qui concerne notre port. M. Rocher emprunte même à la Série noire et confond zone franche et traite des blanches. Il n'est plus question de « cadeaux aux patrons ». On sent bien que les soutiens inconditionnels de la Centrale nucléaire du Carnet, de la production et du commerce des armes françaises, font résolument abstraction de cette compromission-là en attendant des jours meilleurs.

Quant au député Claude Evén, il ironise : « Il faut se garder de mythifier les résultats qu'on espère ».

Les journalistes nazairiens qui ont visité Shannon, en Irlande, peuvent témoigner avec nous que la réalité dépasse le mythe, puisque l'on fait état de 23.000 emplois créés au lieu des 300 prévus initialement. On pourrait aussi rappeler l'éclatante réussite de la zone de « London Duclands Development Corporation » ou encore Hambourg.

L'apothéose

Comment le maire s'en tire-t-il ? Et bien

SNCF

JOURNÉE SHOPPING
PARIS

SAMEDI 8 Juin 80

PRIX : 100 F.

RENNES SAINT-NAZAIRE PARIS RENNES SAINT-NAZAIRE PARIS RENNES SAINT-NAZAIRE PARIS RENNES SAINT-NAZAIRE PARIS RENNES SAINT-NAZAIRE PARIS

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 31 MAI 1980

* Le prix comprend le voyage aller/retour en 2^e classe
les réservations places privilégiées.

porcelaines - faïences - grès
verres et cristaux - coutellerie - acier inox

Fanch GRIFFON

4, rue duguay-trouin -
29100 dourmor - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage

voilà : il s'appuie sur le conditionnement jacobin qui marque bien des esprits, pour effectuer un tour de passe-passe à faire hurler Lech Walesa, l'apôtre de la démocratie : « Emettre un vœu sur ce qui n'est encore qu'une idée, ne ferait pas beaucoup avancer les choses ». Et c'est l'enterrement de première classe qui réalise l'union sacrée de tous, pour exploiter les idées U.D.B. à leur sauce mais sans les autonomistes U.D.B. La suite des débats confirme leurs maguignonnages. On apprend que le ministre de la Culture a proposé un marché à Olivier Guichard : « Je subventionne votre palais des congrès si vous subventionnez l'éco-musée de St-Nazaire ».

Par leur incapacité à concevoir l'évidence d'intérêts maritimes bretons totalement opposés aux intérêts continentaux de Paris et de son relais, le pseudo-Pays de Loire, les conseillers municipaux sont en train d'enfanter une monstruosité. Dans quelques dizaines d'années, les touristes et congressistes de La Baule ne viendront-ils pas visiter la défunte ville de St-Nazaire devenue le plus grand éco-musée de l'Hexagone, expurgé, bien sûr, de ses racines bretonnes ?

La social-démocratie a mis en application sa tactique favorite : un pas en avant, deux pas en arrière. Elle nous oppose les mythes. La confiance exprimée précieusement à F. Mitterrand en 1981 ne risque-t-elle pas d'atteindre le cimetière des illusions perdues comme c'est le cas déjà dans l'esprit de la plupart des Bretons ?

A. ROLLAND

POBL VREIZH

Gliz-Arc'hant

Romant-kazetenn diembann,
gant Fanch Treger
kentan rann : An ti hag an dud

« Deuit holl betek ar gêr, kerkoulz eo deoc'h chom gant ho koan, eme ar vamm, Anna al Louarn, d'ar gerent nesan deut da interamant Jarlig, an tonton kozh aet a-daol-trumm da anaon gant ar berr alan daou devezh a-raok.

Diskennet e oa bet an arched er poull ha ne chome ken nemet ar familh e bered Plouarmel. An dud all, kozh ha yaouank a oa aet kuit, darn war eeun d'ar gêr, darn all (an darn vrasan anezho) da evan ur chopinad ti Janig, un ostaleri vihan war blasenn an iliz. Eno ivez e oa adverenn an dougerien hag ar re-man end-eeun a oa dija o zreid dindan an daol.

Eus o zu, peogwir e oant bet pedet gant ho mamm, e krapas bugale ar Sidaner er gwturiour hag int da vont gant o hent betek Gliz-Arc'hant, ti ar familh, un hanter lev bennak eus ar bourc.

Ur maner kozh kempennet a nevez eo Gliz-Arc'hant.

Gwechall e oa aman mogerioù tro zro d'ar porzh hag ur porched bras gant div zor, unan evit ar Varc'hegerien hag ar c'hirri, hag unan all evit an dud war droad. Pell zo siwazh eo bet dismantret ar porched ha n'eus ket bet kavet a vein d'e adsevel. An ti, da vihanan n'eo ket bet dismantret. Gwelet e vez c'hoazh bolzioù kizellet kaer an doriou ha kroazioù maen ar prenestrou hag, e korn an daou damm lojeis bras, e sav, lorc'hus, un dourell vistr enni ur vins vein sonn kenan da gas an dud d'an eil ha d'an trede estaj, dindan an doenn.

E kreiz ar porzh ar puns kozh gant e raoulin kizellet, e draouilh merglet hag e louiri vein tro zro dezhan a zigas deomp da sonj eus an amzer ma oa ar c'hrevier e kichen an ti, a-bep tu d'ar porzh ha ma teue al loened da evan dour fresk ar puns e louiri vein. Breman avat ez eus bleuniou a bep seurt ha dreist-holl jeranium e-barzh ar re-man hag ar c'hrevier deut da vezan bras tre er menajou a-vreman a zo bet distoket eus al lojeis. Setu pezh a zo bet graet d'ar c'hraou bras savet evit ar moc'h pa eo chomet Paol, ar mab henan er ger da zerc'hel Gliz-Arc'hant gant e wreg ha gant e dud.

Ur wech erru er gêr ez eas an holl er pezh bras, war un dro sal ha kegin. An holl nemet Soazig ar verc'h, kelennerez e Montroulez ha n'he doa ket gellit dont d'an interamant dalc'het ma oa du-hont gant he labour skol.

Kemer a reas pep hini e blas evel kustum en dro d'an daol hir ha da c'hortoz koan e vo distouvet meur a voutailhad chistr ha kontet kalz a gaozioù.

— Ma, eme Mona ar verc'h-kaer, n'eo ket aet Tonton Jarlig da gozh !

— Nann sur, a respont ar vamm, n'eo ket tapet gantan zoken kegin en e zek bloaz ha tri-ugent ha koulskoude e oa un den solut.

— Ya, ur gwaz labour, eme ar vamm gozh, ha hep ober kalz a drouz c'hoazh. Ne oa ket sioulloc'h den evitan.

— Petra faot deoc'h, eme an tad-kozh, n'ouzer nag an eur nag an amzer. N'omp ket kalz tra war an tamm douar patatez-man. Setu ne dalv ket a boan ober re a wad fall. An traou a ya mat met an dud en em glemm, evel ma vez lavaret.

— Brav eo deoc'h komz evelse tad-kozh, eme Erwan an eil mab. Graet ho peus ho buhez, c'hwil. Emaoc'h breman o vevan diwar ho leve ha ma n'eo ket re zruz ar peurin ganeoc'h n'oc'h ket war ar plouz evelkent, na prest da vezan. Me a zo en arvar da goll ma labour e Lanleger ha bugale yaouank din da sevel, un ti nevez da baean.

N'hellan ket lavarout ez a mat an traou ganeomp ».

O labourat e oa Erwan hag e wreg Rozenn war dachenn al labouradegoù a-uz da gêr Lanleger. Teknikourien war an elektronek e oant o daou ha goude bezan poaniet un nebeut bloavezioù e maez ar vro, kostez Pariz, e oant retornet da Vro Dreger, bro o c'havell hag ivez bro o c'halon. Kavet o doa plas er SPL (Stal P/Bellgomzerezh Lanleger). Savet o doa un ti nevez war an aod hag eurus e oant. Koulskoude un nebeut mizioù oa e oa aet ur gaoz fall dre ar vro diwar-benn darn eus uziniou ar gêr uhel, o hini dezho e penn kentan holl. Taolet e vefe hervez ar gaoz-se kantvedou a labourerien er maez an uziniou a-raok pell amzer. Ha setu trubuilh er familhoù ha bec'h tro-war-dro da Lanleger.

« Ma mab bihan, eme an tad-kozh goude ur pennad, kompren mat a ran da drubuilhoù. Start eo ar vuhez en deiz a hiziv evit an holl met gwechall e oa startoc'h ha krizoc'h c'hoazh. Ne oa na asuransou na sikourioù a-berzh ar stad evel breman. Poan bras o deveze al lodenn vrasan eus an dud sec'han an eil dorn gant egile.

— Gwechall a oa gwechall ma zad ha tremenet eo an amzer-se, a lavaras Paol ar mab henan. Kustumet eo an dud da vevan madig awalc'h breman ha n'o deus ket c'hoant d'ober kof moan ken. War ar maez n'ez a ket re vat an traou kennebeut : n'eus ket a briz war ar moc'h na war al loened korn hag ar c'hemandadoù pe ar c'hoatou a ziskar deomp hor gounidegezh. Koulskoude ne gav ket din e servijfe da galz tra manifestin evel m'emaoc'h o vont d'ober warc'hoazh e Lanleger. N'eo ket aman eman ar galloud. E Pariz an hini eman. Divizet e vez pep tra du-hont hag e Pariz eo bet roet an urzh da serrin uziniou Bro-Dreger.

— Pep hini a rank difenn e damm kreun, tad, eme Jakez ar mab yaouankan, aman, e Pariz ha lec'h all ma vez ret. Mont a rin warc'hoazh d'ar vanifestadeg.

— Gwelloc'h e vefe ganit chom er skol e-lec'h mont da c'henaouegin evelse e ruiou kêr, eme an tad.

— Ale ta ! peoc'h un tamm, mar plij !

Soup d'ar Boubenneg

Ma ne vez ket lart 'vo kofek ».

Eme ar vamm en ur lakaat ar soupierenn vras war an daol. Plijout ar rae dezhi distagan rimadelloù, unangomzou pe grenlavariou evelse hag alies e teue ganti renkennadoù anezho.

« Ale ! kemerit soubenn : gwelloc'h eo kof da freuzan evit traou da venel ».

Ha diwar. neuze ne veze klevet ken en ti nemet trouz al loaiou o stokan an asiedou...

(Da vezan kendalc'het)

KELEIER AR BED

BRO-VIGOUDENN/BREIZH

Ur pesketaer eus Bro-Vigoudenn en deus yunet e-pad 6 devezh dre ma'z eo bet nac'het outan'e aotre-pesketa. Rebechet e oa dezhan bezan berr-well. Un toullad pesketaerien eus ar Gêr-Veur ha tud eus Bro-Vigoudenn o deus graet harz-labour evit skoazell an c'henvroad.

Galvet ez eus bet ul lagadour euz Pariz ! Pa'z eo erruet e Gilvineg evit gouzout penaos e oa kont gant hor Bigouter, o deus graet e gomzoù flour hag e ouiezegezh vras o efed buan-tre, rak ar Vro-Vigoudenn a zo en em gavet didrouz daou pe dri devezh goude. Hag hor pesketaour berr-wel en deus ranket chom war... ar sec'h.

Ar C'henvarc'had

D'an 12 a viz mezheven, dindan renezh Bro-Italia, ez eo aet Bro Spagn ha Bro-Portugal er C'henvarc'had. Heman a zastumo evelse 320 milion a zud, daouzek bro, unan warn-ugent pobl pe « rannvro ». Unan eus krenvlec'hioù ekonomikel pouezus an bed e tlefe bezan Europa, par d'ar Stadoù-Unanet hag d'an Unvaniezh Soviedel. Ha koulskoude eman ar reuz-bevan o krignat brouioù ar C'hornog : 35 milion a zud en dilabour. Mankout a ra dezhi ur gwir galloud politikel, pep stad o sachan eus e du evit interestoù berr-wel.

Ha n'eo ket « reolenn an unvouezh » a lakaio aesoc'h an traou da vont en-dro. Evel ma ouzoc'h, ar C'hallaoued eo o doa ijinat — dindan renadur ar Jeneral de Gaulle e 1966 — ar mod-mouezhian divalav-sê : rêt'eo vôtin a-unvouezh evit divizout tra pe dra. Gouarnamant Pariz en deus bet implijet meur a wech ar gwir-nac'h (droit de veto). An taol-man, eman tro an Alamanned da lakaat o veto a-zivout ar c'hendivizoù diwar-benn priz an ed hag ar gwinizh. Tenva a hanvala bezan oabl an Da-zont.

Irak

Un ofiser gall a zo bet lazhet ha pevar soudard yaouank gloazet-mat gant un darzhadenn e Reter Bro-Irak. Ar re-man a oa karget da lakaat war wel efedusted armou Bro-C'hall. Netra estonus pa sonjer er miliadoù a dud aet d'an anaon e-doug ar pemp bloavezh brezel etre Bro-Irak ha Bro-Iran. Estonusoc'h eo e vefe ur bern tud o en em c'houlenn perak e vez ken drouk ar Chiited ouzh gouarnamant Pariz. Bez ez eus tud ha ne gomprenint biken perak ez eo bet tapet ganto ar c'hazetenour Kauffman hag ar yezhonour Seurat. Moarvat e vo lakaet seurt emzalc'h direizh war gont ar falskredennou hag ar fallagriez.

Hag e vo kollet an douristed ?

Du-man, du-hont e vez gwelet skritel-lou brezhoneg o tiwanan e peb penn eus kerio Bro-Dreger, an hanoioù brezhoneg lakaet dindan ar reon c'hallek. Daoust-hag-en e vefe chenchet penn d'ar vazh war dachenn an hanoioù-lec'h ? Martese 'vat, rag e weler breman Lannuon-Lannion, Landreger-Tréguier, Bear-Bégard, Plougoustant-Plougrescant, Priel-Plouguil, hag all...



Eveljust ar panoioù-se n'int dispaket dioute o-unan na dre vertuz ar Spered Santel. Renket zo bet boutan ha sachan hardi ha derc'hel d'ober ewid lakaad ar c'honseilhou-ker da c'houlenn panoioù brezhoneg ewid o c'herioù. Ewid kaoud un tamm plass d'ar brezhoneg er vuhez ofisiel eo bet red implian taolioù lous a-wechou. Libistret zo bet panelloù galleg gant koltar. Kalz a dud, droug enne, o deus sonjet e oa ur vezh obert traou evelse. An dra-se koulskoude zo bet gwraet meur a wech gant tud all, ha nebeutoc'h a glemmadeg hag a c'harmadeg a vese klawet : paotred ar brezhoneg n'o deus gwraet nemed heuilhan skouer al labourerien-douar, a zo c'hwilien da c'hoari gant ar gwispon du, hag er stumm-se da lakaad ar gouarnamant da blegan.

Eveljust e vez kavet e-touesk maerioù Bro-Dreger kalz a volontez vad, dreist-holl breman abaoe eo bet krouet **Unvaniezh ar Vaered hag an dilennidi brezhonegerien**, grass d'ar strollad-se da

vont da gozh, ha da banellou diwezhed Bro-Dreger d'ober reoù vihan e-leizh. Rag pell eman c'hoazh Yann deus e gaseg. N'eo ket goloet c'hoazh ar vro a-bezh, na prest da vezan siwazh, gant panoioù brezhoneg-galleg.

Ar pezh a zo bet roet betek vremen n'eo nemed ur grampouezenn etre naw c'hi. N'eus raeson ebet ne vefe ket hadbadezet an holl gerioù gant o hanoioù

mad, o hanoioù istorel, e-kichen ar reoù zo bet roet gant an alouber. An dra-se ouzhpenn a rofe un tamm labour d'ar varc'hadourien skritellou ha kartennou.

Herwez kusulier jerenal Penros e vefe dirotet libr an douristed o klask lenn ur « yezh estranjour ». Arri eo poent deoc'h, Aotrou, mont da weled bro ha nompas kemer ar reon all ewid tud diwezad. Echu eo, Aotrou ar Merdy, an amzer pa vije broioù bras an Europ o tivadezin hag o hadvadezin herwez o faltazi hanoioù ar broioù a lakaent dindan gasel-ge.

Breizh he deus bet he lod a hanoioù galleg ; breman eo deut koulz an « Digoll Istorel » (la réparation historique) hag ar gwir da vezan dishenvel (le droit à la différence) da-laras Lang ha Mitterrand : hadrein da gerioù Breizh o fersonelezh gwirioù gant o hanoioù orin, en ur viroud o leshanoioù galleg ewid plijout d'ar glemmicherien a beb gouenn.

Jakes Teod

KELEIER AL LENNERIEN

Va skod a gasan deoc'h evit kenderc'hel da lenn « Le Peuple Breton » hag an tammig Pobl Vreizh a vez lakaet e-barzh adal un nebeut mizioù. Bez eus keleier ha danvezioù ne vez tu d'ar Vretoned da lenn diwar o fenn nemet er c'hazetennou breizhek, ne vefe ket klok ar roll anezho ma rankfed diouerin ho hini.

Kavet e vez ivez, a-wechou, traou fentus er pennadoù embannet ganeoc'h. Bez e c'hellomp lenn en ho niverenn diwezhan menozioù rener RBO-RBI. Heman a glask silan e spered ho lennerien e vefe digenglotus, e doare pe zoare, bezan war un dro barrek war vicher ar skingomzerezh ha stourmer war dachenn ar yezh : « ... elle n'a que faire des militants sans talents... » An neb boas da selaou abadennoù brezhonek RBI hag o lenn an diskleradurioù-se gant an Ao. Abjean, a zo broudet neuze da c'houlenn e peseurt renkad e c'heller klenkan ar paotr kaezh a « gas en-dro » abadennoù noz RBI « e brezhoneg, mar plij » eus al lun d'ar gwener : renkad ar stourmerien entanet pe hini an animatourien donezonet-kaer ?

Meur a c'houlenn a van c'hoazh ha n'int ket bet savet a-zivout RBO-RBI. Daoust hag ez eus tu d'ur skinva lec'hel er reizhiad gall bezan estreget un adkaslec'h d'ar bruderezh bet kenaozet e Paris ? Perak RBO-RBI ? Nemet, marteze evit fardan un tamm lipig digreizennet da lakaat aesoc'h da ziskenn ar boued stambouc'hus aet divlaz ouzh meur a staon e Breizh koulz hag e nemorant ar C'hwec'hkogn, pa'z eo deut ken goular keustereunn an tu kleiz hag hini an tu dehou ? RBO-RBI ? Un tamm West-Torch dre gomz ha tra ken ?

Anavezet breman dre ho kelaouenn menozioù R. Abjean, e vefe brav marteze gouzout ivez peseurt sonjoù a sav en ho lennerien o selaou RBO-RBI.

Kalon vat deoc'h.

Y.B.Q. (Pleyben)

Pariz ha gwirioù mab-den.

D'an 30 ha d'an 31 a viz mae diwezhan ez eus bet bodet e Pariz, war atiz pennoù bras Bro-C'hall ur bern tud a feson evit rentan meleudi da « Wirioù mab-den ». Bez e oa eno Mac Bride, Perez Esquivel, an eskob Desmond Tutu hag al leanez vrudet Tereza. Gwreg Nelson Mandela - rener morianed Afrika ar C'hreisteiz - ha Lech Walesa n'o devoa ket gallet kemer perzh en Emvod. An Aotrou Dumas, ministr gall an Aferioù Diavaez, an Aotrou Fabius, kentan ministr, ha Louis Mermaz o doa graet prezegennoù flour ha skedus diwar-benn « Gwirioù Mab-den » ha diwar-benn madoberoù ar « Spered Gall » o sklerijennan ar bed.

Ur gerseenn zister memestra, un tamm « kouak » evel ma vez laret :

- da gentan, un nebeut araok an emvod, ar skrivagner suisat Friedrich Dürrenmatt en devoa diskleriet a-daol trumm penaos e nac'he mont da Bariz. Evitan ez eo dizereat da Vro-C'hall bezan o fistilhat war « Gwirioù mab-den » ha war an dro o werzhan a-leizh a armou dre an hollved

- d'an eil, an aotrou Chevenement en-eus nac'het ouzh gwirioù ar Vretoned da vevan en o bro ha d'anavezout o sevenadur.

AN DIV STAL PENNAN ER VRO AR BED KELTIEK



2 str. ar Roue Grallon
KEMPER (95.42.82)



Plasenn Guerin
BREST (44.05.38)

EVIT HO LEVRIOÙ - PLADENNOÙ - PEZHIOÙ ARZ KELTIEK

Solidarité britto-galloise



La solidarité entre travailleurs bretons et gallois n'est pas un vain mot.

Lors de la longue grève des mineurs gallois, l'UDB avait tenu à organiser une tournée en Bretagne de représentants des grévistes, et à organiser une collecte, complétée par des initiatives locales très concrètes, en liaison parfois avec des organisations syndicales.

Supporters de l'équipe de rugby du Pays de Galles, mais aussi élus ou responsables du Plaid Cymru engagés dans le soutien aux mineurs, ou mineurs eux-mêmes, Anthony Morgan (1), Bob Rees (2) et Jack Stockley (3) ont « profité » de la dernière rencontre France-Galles pour s'arrêter à Nantes et s'entretenir au siège de l'UDB, avec plusieurs responsables du parti, de la situation au Pays de Galles et en Bretagne.

En témoignage de cette solidarité, et au nom de l'Union nationale des mineurs gallois (section sud-Galles), Anthony Morgan remet à Michel François, responsable des affaires intérieures de l'UDB, une authentique lampe de mineur.

1. Membre du Conseil du Plaid Cymru, conseiller du district de Rhymney Valley et de la Nelson Community.
2. Secrétaire de la Plaid Cymru Nelson Branch.
3. Ancien mineur.

LETTRÉ DU TOGO

Un réfugié-expulsé basque parle

Depuis notre arrivée au Togo, nous nous considérons littéralement séquestrés. Nous n'avons aucune pièce d'identité qui nous accredit, (toutes les pièces d'identité nous ont en effet été enlevées à la sortie de l'hôpital pénitenciaire de Fresnes). Ici on ne nous reconnaît ni comme réfugié, ni comme déporté et le ministre de l'Information du Togo est allé jusqu'à dire à la télé française que c'est comme si nous n'existions pas au Togo. D'où le danger que nous courons d'être déportés dans un autre pays et, qui peut nous assurer que le temps aidant, ils ne vont pas nous extraditer vers l'Espagne comme l'ont été nos trois compagnons des procès d'extraditions ? L'incertitude dans laquelle nous vivons pèse beaucoup, nous ne savons jamais de quoi sera fait le lendemain.

En arrivant dans ce pays, nous avons été amenés dans un hôpital sous surveillance policière constante et sans avoir la moindre possibilité d'entrer en communication avec nos familles. Maintenant nous sommes dans une maison où il nous ont conduits et où nous nous trouvons sous surveillance armée 24 heures sur 24. Pour sortir dans le quartier il nous faut une autorisation du commissaire, ce qu'il ne nous accorde que très exceptionnellement, pour une durée maximum de deux heures et toujours sous escorte.

On nous a donc coupé toute communication avec l'extérieur, famille, amis, etc. même si si c'est eux qui se mettent en communication téléphonique avec nous. En effet, nous profitons de ces rares occasions de sortie pour pouvoir téléphoner et bien que ce soit nous qui les payions, il nous a été notifié que pour se mettre en contact avec nos familles il nous fallait une autorisation spéciale du ministère de l'Intérieur. Depuis le mois de décembre donc, nous ne cessons de demander cette autorisation et nous n'avons encore reçu aucune réponse.

Le ministre de l'Intérieur nous a passé personnellement une boîte postale pour que nous puissions recevoir des nouvelles de nos familles. Elles nous ont écrit à plusieurs reprises à cette adresse et

nous n'avons rien reçu. Elles nous ont envoyé des paquets et on ne nous les donne pas non plus, il est même arrivé qu'un paquet ait été retourné à l'expéditeur avec la mention inconnu à la boîte postale indiquée.

Pour ce qui est de notre état de santé, ce n'est guère plus brillant. Depuis notre sortie de Fresnes, on est à la veille d'avoir subi un examen approfondi ou même une simple analyse de sang. Après la grève de la faim et de la soif que nous avons menée, nous n'avons rien pu entreprendre pour récupérer à peu près normalement, si bien que maintenant, c'est-à-dire 7 mois plus tard nous souffrons de troubles divers : douleurs et infections des oreilles, douleurs aux reins, douleurs à la tête et malaises, une grande fatigue et plusieurs crises de paludisme. Quand nous faisons part de ces symptômes et douleurs au médecin chargé de nous suivre, il nous répond invariablement qu'en Afrique, tout est normal. Si ce médecin se décide à nous faire une lettre pour le spécialiste, le commissaire tarde une semaine avant de venir nous chercher pour le transfert à l'hôpital.

Pour ce qui est du quotidien, c'est très très monotone. Nous passons les 24 heures enfermés dans cette cage, sans aucun élément pour passer le temps comme des livres par exemple. En effet, les paquets envoyés par nos familles qui en contenaient ne nous ont pas été remis.

Au début nous faisons de petites promenades dans le quartier mais on a dû y renoncer, vu que les policiers qui nous suivaient à 50 cm nous empêchaient de converser entre nous.

Si quelqu'un veut nous rendre visite, il doit obligatoirement passer par les bureaux du ministère de l'Intérieur et c'est lui qui, personnellement, lui concède ou non un droit de visite. Jusqu'à maintenant, seuls des religieux(ses) ont obtenu cette autorisation. Et si une personne se présente sans cette autorisation, elle est renvoyée par les policiers qui nous surveillent, sous des formes plus ou moins brutales, ce qui évidemment entraîne un état de tension entre les policiers et nous-mêmes (...).

AMERIQUE LATINE :

une dette extérieure qui rapporte gros

Chacun connaît la situation de surendettement de la plupart du pays de l'Amérique centrale et du sud, et les « politiques de rigueur » qui leur sont imposées par le Fonds Monétaire International, aggravant ainsi encore un peu plus l'incroyable misère de la grande majorité des habitants. Le Brésil doit plus de 101,8 milliards de dollars ; le Mexique plus de

95,9 milliards de dollars. L'ensemble du continent doit 360 milliards de dollars. Et en 1984, les pays latino-américains ont payé au titre des intérêts et des bénéfices 37,3 milliards de dollars, presque trois milliards de plus qu'en 1983, et n'ont reçu que 10,6 milliards en prêts et en investissements.



Loin du bitume et du tumulte...

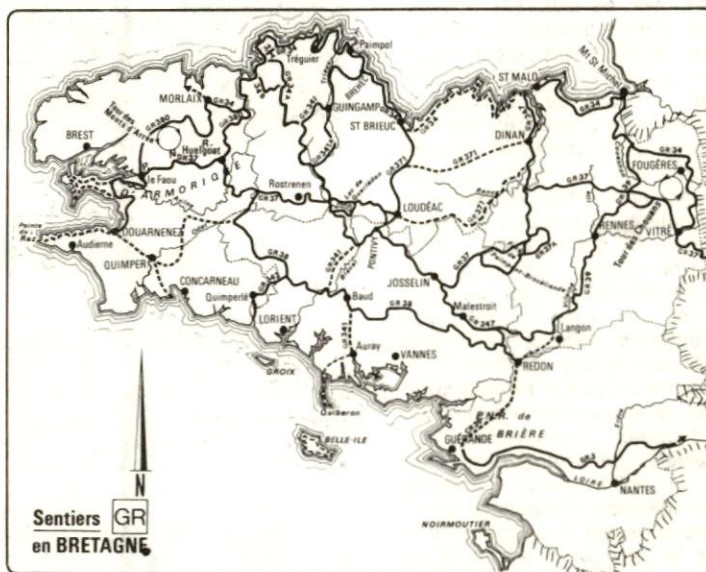
Randonner en Bretagne

Une manière abordable et efficace de découvrir la Bretagne en profondeur est de la parcourir à pied. Grâce aux sentiers de grande randonnée, aux circuits de pays et aux petits livres qui présentent les itinéraires, ce n'est plus ni une gageure ni un exploit sportif, ni une punition. Chacun adaptant la longueur des étapes et la durée du périple à ses goûts et à ses forces, c'est un loisir démocratique et enrichissant qui s'offre à tous.

Le « Tro Breiz » de nos ancêtres est à nouveau réalisable, avec des variantes et une souplesse qui n'existaient évidemment pas. Une, deux semaines de vacances, peuvent être aisément consacrées à une partie de ce circuit. Il n'est pas besoin d'être un athlète pour commencer. La marche étant, en principe, le mode de déplacement naturel des humains ; et la Bretagne, où le climat est modéré, de même que la topographie, est particulièrement adaptée à la promenade à pied, en toutes saisons. Le seul département des Côtes-du-Nord bénéficie d'un réseau de 1.700 kilomètres de sentiers balisés et entretenus ; c'est le département où le réseau est le plus dense. Comme on le voit sur la carte, Vitré, Fougères, le Mont-Saint-Michel, Saint-Malo, Dinan, sont bien reliés par le GR 34, qui est également achevé entre Saint-Brieuc et Morlaix, essentiellement par la côte. La section Saint-Malo-Saint-Brieuc est en cours d'aménagement et peut déjà être empruntée, le plus souvent. Le Centre-Bretagne peut être parcouru, par Redon, Josselin, Pontivy, Mûr-de-Bretagne, Rostrenen, Le Faou, Douarnenez (essentiellement le GR 37). De Guérande à l'Anjou par la Brière et les Côteaux de la Loire (GR 3), de Morlaix à Lorient, de Dinan à Redon : voilà quelques transversales possibles. Des circuits peuvent être imaginés. D'autres sont déjà prêts comme « le tour des Chouans » (Ille-et-Vilaine), le tour des Monts-d'Arrée, le tour du golfe (Morbihan).

Les problèmes d'aujourd'hui

La carte montre que des obstacles demeurent, liés à la militarisation ou à l'accaparement touristique du littoral : il n'y a pas encore de G.R. côtier sur la côte atlantique de Bretagne ni sur la côte nord au-delà de Morlaix. Le tour du Morbihan passe souvent dans les chemins ruraux ou sur la chaussée bitumée, en arrière de multiples résidences secondaires. Le tracé des sentiers de randonnée est, à sa façon, un reflet des problèmes bretons. Les sentiers côtiers les plus satisfaisants se situent dans les Côtes-du-Nord, grâce à l'activité remarquable de militants de la randonnée et aux efforts du Conseil général (de gauche, depuis 1976), pour assurer un accès correct au littoral. Bien souvent, la loi du 31 décembre 1976 sur la servitude de passage en bordure de mer n'est pas appliquée... pour ne pas déplaire aux propriétaires électeurs, sans doute. Les



chemins ruraux nous amènent à observer le remembrement et ses effets, les pollutions diverses, à traverser des ardoisières abandonnées alors que le produit est de qualité... Pour qui veut regarder, les G.R. sont une excellente initiation à la Bretagne d'aujourd'hui !

Les vestiges de notre histoire

Beaucoup de topoguides, notamment les plus récents, donnent des notices historiques se rattachant aux monuments rencontrés sur le parcours. La chouannerie, les révoltes du XVII^e siècle, les grandes heures de l'époque ducal, nous sont ainsi restituées sur le terrain. De même, des renseignements sont fournis sur la flore, sur les roches, sur les formes de relief.

Une simple paire de bottes

Le mythe du randonneur athlétique et bourru, frugal et chaussé de lourds brodequins, doit être balayé. Outre qu'en Bretagne, hormis l'été, les petites bottes sont souvent plus adaptées que les « pataugas », il est tout à fait possible de randonner au rythme de la promenade, et la pratique aidant, l'exercice peut, comme Tintin, s'adresser « aux jeunes de 7 à 77 ans » et au-delà. Sur beaucoup de parcours abrités, nous pouvons dire, par expérience, qu'il est possible de randonner toute l'année.

Si l'on part pour plusieurs jours, des

gîtes d'étapes (plus de 110 !) ont été installés, à intervalles réguliers, le long des principaux parcours. Le coût de la nuitée est modéré et l'on peut y cuisiner. Les petits hôtels-restaurants abordables sont encore nombreux. Enfin, si l'on dispose d'un réseau d'amis le long du parcours, c'est une bonne occasion de leur rendre visite.

Des forêts (de Fougères, de Paimpont), des parcs naturels (d'Armorique, de Brière), des zones de hauteur (Menez Hom, Montagnes noires), tous les types de côtes bretonnes sont parcourus de sentiers. L'effort de défrichage et d'entretien se poursuit et s'étend depuis une quinzaine d'années. Il est souvent le fait d'associations et de bénévoles, qui ont compris que la voiture ne permet pas un contact satisfaisant avec le pays et avec la nature, et qu'une journée de sentier fait beaucoup de bien, « 8 jours de santé », dit la devise (récente) des randonneurs.

Composites et en essor

Le nombre d'habituels a augmenté et beaucoup de villes et de communes rurales ont maintenant leurs groupes, leurs jours de randonnée. Les styles varient, des groupes structurés du « Club alpin français » (Rennes) aux équipes plus conviviales et moins sportives qui se constituent autour de certaines auberges de jeunesse (Saint-Brieuc, Lannion). Socialement très composites, composées

de tranches d'âge très variées, les randonnées pédestres de groupe constituent un moyen nouveau de contacts et d'échanges, une parenthèse dans une vie professionnelle coupée de la nature et des autres, une coupure dans l'agressivité et l'énervement qui se développent trop souvent en ville et sur les lieux de travail. On peut prévoir que ce loisir différent va connaître de nouveaux développements : il n'exige pas d'équipement spécialisé (hormis les bottes !), pas de licence, pas d'entraînement rigoureux. Pas de sélection, donc, par l'argent, l'âge ou la classe sociale. Il permet à l'angle d'un champ, au bord de la route, la rencontre avec des personnes dont la langue bretonne (ou le gallo) est l'expression quotidienne naturelle. Au niveau de la prise de conscience, randonner amène à respecter la nature, les cultures, le travail d'autrui. A ce devoir correspond un droit, celui de pouvoir passer, sans abîmer, de profiter d'une nature qui est un bien commun, d'une campagne et de milieux côtiers qui sont les outils de travail des uns, mais qui sont le bien de tous. Et la perception de l'injustice que représentent un sentier de douanier interrompu par un mur, des barbelés intempestifs, des chiens agressifs, qui protègent le bien mal acquis, incitent à l'action collective contre la privatisation. Randonner, c'est aussi prendre conscience des combats à mener pour le droit à la nature et la défense de l'environnement, conscience aussi que ces combats ne seront gagnés que par l'action collective et associative à la base. Mais, se promener sur ces sentiers, les utiliser et les apprécier, c'est déjà prouver leur nécessité, ce qui n'est pas encore fait partout en Bretagne....

J.J.M.



Gîte d'étape d'Iffendic (35)

Quelques termes pour randonner

Topo-guide : Livret comprenant des cartes d'ensemble, des cartes détaillées, un descriptif détaillé du parcours choisi. S'y ajoutent une présentation de la région traversée, des renseignements sur les transports, les possibilités d'hébergement, des notices culturelles, historiques et géographiques. Il en existe environ 25 pour la Bretagne. Vente en librairie ou à l'ABRI-PRIX.

Abri : Association bretonne des relais et itinéraires. Elle assure la promotion de la randonnée à pied, à cheval, à bicyclette, en bateau. Elle contribue à la préservation et à l'aménagement des itinéraires et organisée des randonnées. Elle regroupe diverses associations des 5 départements bretons (eh oui !) et de Mayenne. Diffuse l'in-

formation, les brochures, les topo-guides, 3 rue des Portes Mordelaises, 35000 Rennes.

Transarmoricaïne : Semaine de randonnée organisée chaque année en mai, d'ouest en est et se terminant, à partir de parcours multiples, en un point de convergence unique, cette année Redon (se renseigner à l'ABRI).

Gîtes d'étape : Communaux ou privés, ils peuvent accueillir une vingtaine de randonneurs. On peut y cuisiner, et parfois se faire servir la nourriture ; prix de la nuit : 18 F maximum.

Balises : Un trait rouge et un blanc. Un double signe indique un changement de direction et un X une direction à ne pas prendre.

NOTRE SELECTION DES RANDONNEES LES PLUS INTERESSANTES

Été 1985 (avec accompagnateur)

Randonnées pédestres :

« Tour de Brocéliande », du 24 au 31 août, du 14 au 21 septembre, au prix de 1.390 F.

« Tour du Pays Plinn », du 13 au 20 juillet, du 27 juillet au 3 août, du 24 au 31 août, du 7 au 14 septembre, au prix de 1.290 F.

« Tour de la Presqu'île de Crozon », du 20 au 27 juillet, du 3 au 10 août, au prix de 1.490 F.

« Vers les grèves du Mont St-Michel », du 10 au 17 août, du 24 au 31 août, du 14 au 21 septembre, au prix de 1.290 F.

Randonnées à vélo :

« Penthièvre au cap Fréhel », du 6 au 13 juillet, du 3 au 10 août, du 31 août au 7 septembre, au prix de 1.390 F.

« Brière, Pays de Retz et Côte de Jade », du 13 au 20 juillet, du 27 juillet au 3 août, du 10 au 17 août, du 31 août au 7 septembre, au prix de 1.290 F.

« Cornouailles et Montagnes Noires », du 13 au 20 juillet, du 10 au 17 août, au prix de 1.490 F.

« Brière, Brocéliande et la Côte d'Amour », du 6 au 13 juillet, du 20 au 27 juillet, du 24 au 31 août, du 7 au 14 septembre, au prix de 1.290 F.

« Trégor et Côte de Granit Rose », du 27 juillet au 3 août, du 10 au 17 août, au prix de 1.390 F.

Randonnées nautiques :

« En Chaloupe Trégorroise », permanent en juillet-août-septembre-octobre. 4 jours : 690 F, 5 jours : 850 F.

« La vallée du Lié en canoë », du 24 juin au 1^{er} juillet, du 22 au 29 juillet, du 5 au 12 août, du 19 au 26 août.

Randonnées insolites :

« A la recherche de vieilles recettes du

Pays de Retz et fabrication de plats anciens », du 20 au 27 juillet et du 17 au 24 août, au prix de 1.500 F.

« Observation des oiseaux, du bocage et du marais », du 24 au 31 août, au prix de 1.600 F.

« Les mégalithes autour du Golfe du Morbihan », du 12 au 14 juillet, du 9 au 11 août, au prix de 1.100 F.

Balades à pied :

Du 6 au 7 juillet, gîte d'étape de Chauvigné ; du 13 au 14 juillet, gîte d'étape de Medréac ; du 20 au 21 juillet, gîte d'étape de Bécherel ; du 27 au 28 juillet, gîte d'étape de St-Brice-en-Cogles. Rendez-vous le samedi, à 14 h, au local de l'Abri (1^{er} étage), 3 rue des Portes Mordelaises, 35000 Rennes. Tél. 99.31.59.44. Tarif : 110 F, comprenant un repas à la ferme, une nuit en gîte d'étape, un petit-déjeuner ainsi qu'un pique-nique. Inscriptions jusqu'au vendredi midi.

2 EDITIONS IMPORTANTES

Une carte, une chanson de geste

La chanson d'Aiquin

L'Institut Culturel de Bretagne édite, en ce début d'été, « La chanson d'Aiquin », la plus vieille chanson de geste de Bretagne. Les écoliers (et les adultes) bretons ont entendu parler de la chanson de Roland, composée en dialecte anglo-normand vers la fin du X^e siècle et évoquant l'épopée du neveu de Charlemagne face aux sarrasins (sans doute les basques) à Roncevaux.

La chanson d'Aiquin, écrite sans doute à la fin du XIII^e siècle, comporte 3.000 vers (contre 4.000 à la précédente). C'est l'une des plus intéressantes et des plus riches en événements. Le manuscrit date du XV^e siècle et a été découvert au XVIII^e dans le monastère de l'île de Cézembre, au large de Saint-Malo. Il se trouve aujourd'hui à Paris (Bibliothèque nationale). Grâce à J.C. Lozac'hmeur et Maud Ovazza, nous avons une version, en langue d'aujourd'hui, des combats héroïques entre l'armée de Charlemagne et le chef « sarrasin » Aiquin (sans doute un normand du nom d'Haakon), près de Saint-Malo, de Carhaix et ailleurs en Bretagne (éditions J. Picollec-Institut culturel de Bretagne).

Enfin une carte murale actualisée de la Bretagne !

C'est une co-édition MDI-Institut Culturel de Bretagne, nécessaire car la carte réalisée en 1970 par M. Marcel Gautier, alors professeur de géographie à l'université de Rennes, est depuis longtemps épuisée.

Cette carte, de format 92 x 126, plastifiée, présente d'un côté les éléments permanents (relief, climat) et au verso la répartition des activités économiques en Bretagne, y compris les activités maritimes.

— Un journal littéraire : « Délire »

Le même éditeur nous offre, tous les deux mois, un journal littéraire (20 F le numéro, 6 numéros pour 100 F) avec des textes d'auteurs, des analyses, des informations. Parmi les premiers, des poèmes (Jil Boucherit, J.E. Mouton, P. Monfort) ; un agenda des manifestations littéraires de Bretagne et d'ailleurs, un relevé des parutions de livres et de disques. C'est un peu décousu mais intéressant.

GALLO : Errata

Aneit ne veut pas dire « maintenant » mais signifie « aujourd'hui ».

Maintenant = acetoure, acetoure-ci.

Désormais = maesei, demaesei.

MUSIQUE

MUSIQUE EN TREGASTEL avec « The Chieftains »

Le programme retenu, très éclectique, s'adresse à toutes les sensibilités, à tous les goûts, à toutes les créations, pour le bonheur des yeux et des oreilles... il fascina les mélomanes, les jazzmen, les amateurs de rock, ceux du cabaret et les admirateurs de musique du Brésil, continent musical encore inexploité.

JEUDI 15 AOUT : Centre des congrès : classique, piano, flûte avec Marc et Xavier Aragau.

VENDREDI 16 AOUT : Centre des congrès : jazz avec les Travellers Jazz Band (New Orléans) et Sweet Mama (Jug Jazz).

SAMEDI 17 AOUT : Sous chapiteau (3.000 places) : Traditionnelle avec The Chieftains (musique irlandaise) et Joli Monde (groupe gallo-breton).

TI-JAZ :

Biniou et saxo...

Issus des milieux bretons émigrés de Montparnasse, les musiciens du groupe Ti Jaz ont pour volonté de vivre leur musique sans entrave :

Il est possible de jouer de la musique bretonne à Paris et on peut respecter l'esprit de cette musique en utilisant d'autres instruments que ceux légués par la tradition.

C'est pourquoi ils se servent de biniou et de bombardes, mais aussi de saxophones et d'accordéons.

John Molineux « Spice of life »

Keltia Musique diffuse le 2^e disque de John Molineux. Le précédent (« Douce amer ») était un spécial dulcimer, celui-ci est très varié par les arrangements, les instruments, les thèmes abordés. Le dulcimer est présent, mais aussi la guitare de Dan ar Bras, Jacques Denjean (piano), Carlo Rizzo (percussions) et Alain Mussafia (basson). Des musiques traditionnelles bretonne, anglaise, écossaise, sont agrémentées de folk, de blues. Les airs instrumentaux succèdent aux chants. Anglo-américain du Finistère, John Molineux allie plusieurs traditions. Les puristes n'apprécieront peut-être pas, mais c'est soigneusement fait, bien enregistré et souvent très agréable à écouter.



À la fête du Peuple Breton :

Tokoto Ashenty.

DIMANCHE 18 AOUT : Sous chapiteau : Rock avec Kalashnikov et Diben (funk rock).

LUNDI 19 AOUT : Animation de rues et soirée au centre des congrès avec l'Institut français de jonglage.

MARDI 20 AOUT : Cabaret dans la ville. Caboteur : Stansall ; Ty Mai : Sterman Chris ; Ty Breiz : Long John Silver ; La Matelote : Ringo-Mauger ; Crêperie des Iles : La Bastringue ; Hôtel Bellevue : Jazz-Tico ; Bar du Calvaire : Les Kornefiched, Chuféré ; Eglise : Yvon Le Men et ses poésies ; Auberge de la Vieille Eglise : Gilles Servat.

MERCREDI 21 AOUT : Centre des congrès : soirée folle avec Sambossa (musique du Brésil) et Gaston Laurent (musique d'Argentine).

Leur répertoire : la gavotte et le laridé mais sans oublier la polka et la valse.

Leur référence : les couples d'anciens sonneurs ou chanteurs, bien entendu, mais aussi les orchestres de type « jazz band » d'avant-guerre.

Bref, Ti Jaz se veut un trait d'union entre différentes générations de musiciens et de danseurs et entre diverses sensibilités musicales. C'est dans cet esprit que ce groupe participe aux festou noz, aux bals, aux concerts et aux animations.

Contact, Bernard Lasbleiz, 19 rue Ay-waille, 92760 Colombes (tél. 781.49.54).



CHAUSSURES
LE CORRE
MAROQUINERIES
RÉPARATIONS
ACCESSOIRES

Ouvert le
lundi après-midi

162, rue de Pont-L'Abbé
Quimper Tél. 55.23.11

Centre Commercial Kermoisan
QUIMPER Tél. 55.47.00



2 au 11 AOÛT 1985

LORIENT

1985

(an oriant)

FESTIVAL INTERCELTIQUE



LA CULTURE BRETONNE

c'est aussi

L'ÉCONOMIE

La chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan
œuvrant pour la

PROMOTION DES BRETONS ET
LE DÉVELOPPEMENT DE LA BRETAGNE

dans le cadre de 4 axes de politique et d'action :

- La Promotion des Idées et des Connaissances
- La Promotion des Hommes
- La Promotion des Entreprises
- La Promotion des Equipements

- met à la disposition de tous les Bretons -
6, rue de Kezguélen, Tél : 64.37.80 à LORIENT un

**CENTRE
CONSULAIRE DE DOCUMENTATION
ET D'INFORMATION ÉCONOMIQUE**

*Sa documentation économique
(revues, ouvrages, études, rapports, annuaires,
statistiques etc...) est particulièrement spécialisée sur
le MORBIHAN et la BRETAGNE dont l'Economie est
visualisée sous forme de Tableaux de Bord.*

*Restaurant **NN*
« Le Victor Hugo »

Formule autour d'un plat

tél : (97) 64.26.54 36, rue Lazare Carnot. 56100 Lorient

Au Plaisir d'Offrir

LE CAIR André

12, place Jules-Ferry
56100 LORIENT

Tél. : 21.06.50

Souvenirs Bretons



FOIRE DE LORIENT

**EXPOSITION ECONOMIQUE DU MORBIHAN
28 SEPTEMBRE - 6 OCTOBRE 1985**

700 STANDS COUVERTS - 25.000 m2 AIR LIBRE - 100.000 VISITEURS - ANIMATIONS

PROGRAMME

VENDREDI 2 AOUT

— MORY KANTE (Mali) en concert

SAMEDI 3 AOUT

- Nuit des Retrouvailles : SERVAT, TRI YANN
- Théâtre - Année Victor-Hugo : "LUCRÈCE BORGIA" (Théâtre Populaire de Bretagne)
- Concert Folk d'Irlande
- Grande Cotriade au Port de Pêche

DIMANCHE 4 AOUT

- Défilé des Musiques et des Athlètes des Pays Celtes
- 6^e Trophée MACALLAN pour Solistes de Cornemuses
- Journée des Sports Celtes
- The DUBLINERS en concert
- Musiques Traditionnelles de Bretagne

LUNDI 5 AOUT

- Nuit du Folk de Bretagne : BLEIZI RUZ - GWENDAL
- Noblesse des Musiques de Galice
- Musiques Bretonnes d'Aujourd'hui

MARDI 6 AOUT

- Journée de la B.D. et des Dessinateurs
- Cornemuses d'Irlande
- Concert BRENDIA WOOTTON - MARIA CARTA
- Noblesse de la Bombarde
- Concert Folk de Galice
- Nuit Ecosse-Irlande
- Concours Hippique

MERCREDI 7 AOUT

- "The Brendan Voyage" et Granuaile" (création); Œuvres symphoniques de Shaun DAVEY
- Concert Folk d'Ailleurs
- Chœurs Galice-Cornouailles
- Solistes de Cornemuses d'Ecosse
- Concours Hippique

JEUDI 8 AOUT

- Journée des Ecrivains
- Soirée Poésie - Autour des "Amours Jaunes" de Tristan CORBIERE (création)
- Chants et Musiques de la Mer
- Concert THE MACALMANS - PAT KILBRIDE BAND

VENDREDI 9 AOUT

- Prestige des Cornemuses d'Ecosse
- Prestige de la Harpe Celtique
- Concert Folk d'Ecosse
- Danse Celtique Contemporaine
- Grande Nuit du Port de Pêche
- Palmarès du Film Celtique

SAMEDI 10 AOUT

- Championnat National des Bagadoù
- Grande Poissonnade
- Grande Nuit des Cornemuses
- Soirée du Pays de Galles
- Chœurs du Pays de Lorient
- Nuit Interceltique du Folk

DIMANCHE 11 AOUT

- Grande Parade des Nations Celtes (3000 participants)
- Concours Interceltique de Batterie
- Festival des Danses de Bretagne
- Soirée de la Cornouailles
- Fest-noz — "ANGE" en concert

Alan Stivell à Paimpol (15 août)

Alan Stivell se produira en concert le jeudi 15 août, en soirée, à Paimpol, invité par la section locale de l'Union démocratique bretonne.

Récemment rentré des USA et se préparant à reprendre la route pour une tournée italienne, Stivell fera une petite halte en Bretagne pour nous faire voyager au cœur des treize albums qu'il a déjà publiés.

Ce sera l'occasion de goûter le talent du harpiste dans une « suite des montagnes » où son instrument exploite toutes les finesses de l'accentuation traditionnelle en kan ha diskan, puis le fil de « Renaissance de la harpe celtique », avant d'aborder d'autres rivages, ceux des poèmes de Yann Ber Kalloc'h ou de Paol Keineg, ou de « Mojenn » (légende), son dernier et magnifique 33 tours.

Jeudi 15 août, à l'église de Paimpol, une soirée à ne pas manquer à aucun prix.

AUTRES FETES

— Clisson : jusqu'au 31 août, « son et lumière » au château. Vie du duc de Bretagne François II.

— Le Poulguen : fête de la sardine (20 juillet).

— Ancenis (6-7 juillet), festival du folklore.

— Saint-Philbert de Grandlieu (7 juillet) : chants et danses de Galice, de Castille et d'Andalousie.

— Guérande : soirée paludière (16 août).

— Guingamp : festival de la danse de la Saint-Loup. Concours interceltique de Guingamp (lutte bretonne), le 18 août.

Et aussi...

5, 6, 7 juillet, Le Croisty (56), festival celtique ar vro Pourlet. Maroué (22), fête des Ajoncs d'Or. Concarneau (13-18 août), 80^e fête des filets bleus ; 21-25 août, La Baule, semaine culturelle bretonne et pardon.



Chorale galloise en 1983.

QUIMPER, 20 JUILLET 1985

Concours interceltique de chorales

Plus de 450 chanteurs !

Le 20 juillet, à Quimper, aura lieu le rassemblement interceltique de chorales organisé chaque année par le Centre breton d'art populaire. Cette journée comprendra un concours qui débutera à 15 h, au théâtre suivi, le soir, d'un concert.

Créé en 1983, ce rassemblement a pour but d'encourager la pratique du chant choral, de développer la qualité des ensembles amateurs et de promouvoir le patrimoine traditionnel, les œuvres des compositeurs et la création musicale.

Le concours propose plusieurs catégories d'épreuves, deux concours d'interprétation dont un réservé aux chorales bretonnes débutantes et un concours de création.

10 chorales participeront au concours, trois chorales galloises, six chorales bretonnes, une chorale cornouaillaise.

Sirenian Singers (Pays de Galles), Crickhowel Choral Society (Pays de Galles), Cantorion Creigiau (Pays de Galles), La Psalette de Rennes (Ille-et-Vilaine), Kanerien an Oriant (Morbihan), Avel Mor (Côtes-du-Nord), Mouez ar Mor (Finistère), La Chorale du Porzay (Finistère), Kanerien Sant Karantek (Finistère), Saint-Agnès Singers (Cornouailles).



LUTTE BRETONNE

Lutte bretonne : 7 juillet (Larmor-Plage) ; 13 juillet (Douarnenez, Le Huelgoat) ; 14 juillet (Grox, Plouhinec) ; 21 juillet (Berrien) et 23 juillet (Quimper) ; 28 juillet (Languidic, championnat de Bretagne) ; 4 août (Saint-Kadou) ; 15 août (Plabennec) ; 18 août (Guingamp) ; 24 août (Langrolay, 22), 25 août (Saint-Thégonnec).

VIENT DE PARAÎTRE

« Al Liamm » n° 229 :

La Finlande

La revue de langue bretonne Al Liamm a déjà dans le passé, publié plusieurs numéros spéciaux sur des pays d'importance plus ou moins grande, mais possédant une personnalité indiscutable et pouvant constituer une base de références pour la Bretagne : par exemple, l'Irlande, la Catalogne, la Flandre, la Hongrie, Israël... La dernière livraison d'Al Liamm (229) traite de la FINLANDE (Suomi), un peuple modeste sans doute par le nombre, mais combien illustre ! C'est un dossier fourni qui se trouve ainsi proposé au public : carte géographique, fiche historique, tableau très documenté de la littérature, avec bien sûr une place en vedette pour le recueil de poèmes universellement connu, le KALEVALA, dont on célèbre d'ailleurs cette année le 150^e anniversaire de la parution, ce qui a constitué un temps fort dans la prise de conscience finlandaise comme l'a fait chez nous le BARZAZ BREIZ. L'auteur trégorrois, Jakez Konan, a traduit le chant XXXVII du Kalevala ; il s'est inspiré du type de versification de nos chants traditionnels bretons et a réussi à nous présenter ici un véritable morceau d'anthologie. Une revendication se présente immédiatement à l'esprit : pouvoir accéder à la traduction intégrale du Kale-

vala... Hervé Huon, Ronan Huon, Olivier Le Mogn, Vefa de Bellaing, Joël Donnart et Jakez Konan ont coopéré pour réunir et présenter l'abondante documentation qui, outre histoire et littérature, aborde entre autres la musique, la linguistique et les problèmes minoritaires. Certaines études complémentaires seront d'ailleurs publiées dans la livraison suivante. S'y ajoutent des notes abondantes et diverses sur l'actualité.

L'édition parvient malgré les réelles difficultés financières, à présenter des productions de grande qualité et d'une bonne présentation. Signalons les très beaux recueils de poèmes de René Galland (Klemm-gan Breizh) et de Maodez Glanndour (Kom-zoù bev) et aussi une innovation très réussie : du Dr Goulven Kervella, la bibliographie abondamment illustrée de Laënnec, « le plus grand médecin depuis Hippocrate », un livre définitif.

Al Liamm, revue culturelle imprimée et illustrée intégralement en langue bretonne, dirigée par Ronan Huon. Abonnement annuel : 120 F. A adresser à Pierre Le Bihan, 16 rue des Fours à Chaux, 35400 Saint-Malo, CCP Rennes : 167 20 W Rennes.

A LIRE : « Barbetorte, mon duc »

d'Etienne Gasche (1)

Les romans historiques donnent parfois une image déformée de la période évoquée. Tel n'est pas le cas du livre d'Etienne Gasche, enseignant d'histoire à Nort-sur-Erdre, qui concilie l'agrément du roman avec la vraisemblance et la rigueur de l'histoire. L'auteur décrit ici les luttes qui opposèrent les Bretons aux Vikings, au début du X^e siècle. Ces luttes aboutirent à la fuite des envahisseurs et à la reconstruction de la Bretagne sur les ruines de l'ancien royaume breton. L'auteur a eu l'idée de donner la parole à l'abbé Yann, de Landévennec, l'un des personnages-clés de la période.

En 200 pages, l'auteur parvient à nous entraîner dans ce X^e siècle tragique, qui voit les Vikings s'emparer de la Bretagne, tandis que le roi franc doit leur céder la Normandie (en 911). Cette cession va

progressivement donner l'occasion à nombre de « ces hommes du Nord » de s'installer et de mettre en valeur leur nouveau territoire. De ce fait, les envahisseurs sont moins nombreux et moins unis en Bretagne. Alain Barbetorte, petit-fils (ou petit-neveu) du dernier duc Alain Le Grand (mort en 907) peut tenter de libérer le pays, aidé de Bretons et aussi d'Anglais. En 937, les Normands sont chassés, après 4 défaites.

Le roman historique, contrairement à l'histoire, permet de faire vivre ou revivre nombre de personnages, au fil des dialogues et des aventures. Le reste, c'est Yann de Landévennec qui nous le conte...

(1) En vente chez l'auteur, E. Gasche - Trans/Erdre, 44440 Riaillé, 64 F franco.

« Nouvelles d'aujourd'hui »

1^{er} recueil

La jeune maison d'édition Stevenn, 81 rue de Fougères, Rennes, vient de publier un recueil de 44 pages, contenant 4 nouvelles. Mark Seuriall, J.E. Mouton et Jil Boucherit, en sont les auteurs.

Liée aux journaux quotidiens, la nouvelle a reculé avec leur diffusion, sous la concurrence de la radio et de la télévision, nous expliquent les auteurs dans leur préface. De ce fait, la grande vogue de la nouvelle date d'il y a 80 ans environ. Elle correspond, aujourd'hui, par sa brièveté et

par l'unité du texte, à la possibilité qu'ont beaucoup de gens de lire pendant un court moment, parfois pendant un trajet de transport en commun. Elle inspire, dans le domaine cinématographique, de nombreux courts-métrages. La lecture de la plaquette nous conduit à Amsterdam, au Pays de Galles, avec un « Johnny », Outre-Manche à nouveau avec « l'Etron de Schubert », et ailleurs, avec le texte de J. Boucherit.

La tentative est intéressante. Les écrits sont bien menés, l'étonnant y joue le mystérieux et le grotesque. Point n'est besoin d'être lettré pour lire ces textes. La nouvelle est, à l'évidence, un genre « grand public ».

« Noms de famille bretons » NOUVEAU

SKOL VREIZH



En 1965, Ar Falz lançait un cahier pédagogique, « Skol Vreizh - l'école bretonne ». Dans les années 70-80, avec notamment la parution des 6 ouvrages d'« Histoire de la Bretagne et des pays celtiques », de la « géographie de la Bretagne », et de numéros spéciaux sur les maisons rurales, la nourriture, Skol Vreizh débordait largement le cadre pédagogique pour s'ouvrir au grand public.

Pour faciliter la découverte par ce public élargi d'un nombre plus grand de travaux, Skol vient de changer de formule, de format et de présentation. C'est un ouvrage élégant et moderne qui constitue le numéro 1 de la nouvelle collection « noms de famille bretons » (84 pages) est un travail d'Albert Deshayes, que les auditeurs de RFI connaissent bien pour sa chronique onomastique du dimanche : l'un des taux d'intérêt les plus élevés si l'on en juge par les nombres de coups de téléphone et de cartes reçues à la station.

Le livre commence par des notions d'anthroponymie, fort clairement expliquées par l'instituteur quimpérois, qui sait allier la simplicité à l'érudition. On y apprend l'origine des noms de personne et la manière d'en rechercher la signification. Puis, classés alphabétiquement, les noms de métiers sont suivis des noms d'origine militaire et religieuse.

Une 3^e partie est une étude de noms de lieu, à partir de l'exemple de la région de Mûr ; beaucoup de noms de lieu renferment des noms de personnes : Kermarrec est évidemment la maison de Marrec (c'est-à-dire de « chevalier »). On apprend ainsi concrètement à faire de l'onomastique soi-même, puisque Albert Deshayes nous expose une méthode d'étude, cartes à l'appui. L'ouvrage est abondamment illustré de dessins d'Olivier Perrin (début du XIX^e siècle) et de photos sur les étapes de la vie et les métiers.

Les Calvez, Bricquier, Le Goff, Boutouiller, Carrer, Goaréguer, Montréer, Mèvel et autres Quéguiner et Cosquer s'y retrouveront sans peine, comme des milliers d'autres Bretons.

35 F en librairie, à Skol Vreizh

LORIENT : festival interceltique (voir p 28)

(début août)

« Le livre
en Bretagne »,
cet été

- Début juillet, à Rennes, projet de Salon de l'Edition Poétique de Bretagne, à l'hôtel de ville, dans le cadre des « Tombées de la Nuit », festival de la création en Bretagne (29 juin-7 juillet). Renseignements, Office de Tourisme de Rennes, 3 rue des Portes Mordelaises, 35000 Rennes, tél. 99-30.38.01.

- Début juillet, au Château de la Roche-Jagu, centre culturel de rencontres dans les Côtes-du-Nord, exposition sur l'histoire et les productions de la petite maison d'édition belge Daily Bull, projet de Colloque sur les problèmes de la petite édition. Renseignements, FIDA, 18 rue de l'abbé Vallée, 22000 Saint-Brieuc, tél. 96-33.55.76, M. Jacques Quiniou.

- Du 19 au 21 juillet, à Brasparts, Festival du Livre Esotérique et Symbolique. Renseignements, M. Alain Le Roy, éditions Alrea, 1 rue de l'Eglise, Brasparts, 29190 Pleyben.

- Du 19 au 21 juillet, à La Baule, « Fête du Livre de La Baule », sur le thème de la mer. Renseignements et inscriptions, Fête du Livre, mairie, 44500 La Baule, tél. 40-24.24.24.

- Du 29 juillet au 2 août, à Aberystwyth (Pays de Galles), Colloque international sur l'édition en langues minoritaires. Renseignements, Institut culturel de Bretagne, BP 66 A, 35031 Rennes Cedex.

- Le Festival Interkelt'85 qui devrait avoir lieu à Boston (Massachusetts), du 22 juillet au 4 août 1985, est repoussé à 1986.

- Du 2 au 11 août, à Lorient, dans le cadre du Festival Interceltique, 2^e Salon de la Bande Dessinée Interceltique. Renseignements, M. Jean-Yves Dubois, comité des fêtes de Lorient, 56231 Lorient Cedex, tél. 97-21.24.29.

- Du 12 au 15 août, à Concarneau, au Centre des Arts et de la Culture, bd de Bougainville, 1^{er} salon du Livre Maritime. Renseignements, Œuvre des Filets Bleus, BP 78, 29181 Concarneau Cedex, tél. 98-97.09.09.

FETES DU CLOS POULET

19-23 juillet 1985, à Saint-Malo

Vendredi 19 juillet : Cour du Château, 21 h 30, soirée folklorique Bretagne et Cornouaille avec les groupes : Gwik Alet et Quic en Groigne de Saint-Malo ; Bagas Byghan de Helston (Cornouaille).

Samedi 20 juillet : Cour du Château, 21 h 30, musique et chants de Bretagne, Ecosse, Irlande, avec les ensembles Storvan et Kornog.

Dimanche 21 juillet : Intra-Muros, 10 h 30 (de la Porte de Dinan à la Porte Saint-Vincent), défilé folklorique avec « Marionick ar Faoued », bagad du Faouet ; « Gwik Alet », groupe de Saint-Servan ; « Bagas Byghan », de Cornouaille Britannique ; « Ronsed Mor », bagad de Locoal-Mendon ; « Tud ar Mor », cercle celtique de Ploëmeur ; « Olivier de Clisson », cercle celtique de Clisson ; « Brieg », bagad de Briec ; « Ar Vro Vigouden », cercle celtique de Pont-L'Abbé ; « Ar Vro Meleniked », cercle celtique d'Elliant ; « Quic en Groigne », groupe de Saint-Malo, Herquelée, bagad, cercle.

Cour du Château, 15 h, tradition et évolution de la musique et de la danse en Bretagne avec le concours : des groupes de danseurs de Clisson, Elliant, Pont-L'Abbé, Ploëmeur, Saint-Servan, Saint-Malo ; des bagadou de Briec, Locoal-Mendon, Le Faouët, Saint-Malo ; de la Herquelée de Saint-Malo ; participation de « Bagas Byghan » de Cornouaille.

Terre-plein du Naye, 21 h (près de la piscine municipale), fest noz bras avec les ensembles « Pennou Skoulm » et « Ar Marmouz Meur ».

Lundi 22 juillet : Eglise Sainte-Croix de Saint-Servan, 21 h 15, concert « Bombarde et Orgue » avec Bernard Pichard et Michel Cocheril.

Mardi 23 juillet : Cour du Château, 22 h, spectacle multivision, connaissance de la Bretagne, la baie de Saint-Brieuc.

Exposition de peinture : Maurice Denis et la Bretagne

Deux expositions presque simultanées permettront aux Bretons de (re)découvrir un bon peintre dont l'œuvre a été marquée par la Bretagne, Maurice Denis. « Maurice Denis, à Perros-Guirec » (13 juillet-20 août 1985), à la maison des Traouïeros. « Maurice Denis et la Bretagne » (13 juillet-29 septembre), au musée de Morlaix. L'ensemble rassemble 120 toiles, outre des aquarelles, dessins et croquis personnels.

Ce Normand, né à Granville, vivant près de Paris (1870-1943) séjourna presque tous les étés à Trestrignel, en Perros-Guirec. « Oui, je l'aime ma Bretagne », écrivait-il dès l'âge de 15 ans. Son œuvre bretonne s'étend sur 59 ans.

Images colorées d'une Bretagne heureuse et accueillante, un peu trop une image d'Epinal, dirait-on aujourd'hui, mais il faut se replacer dans ce XX^e siècle commençant où la Bretagne pittoresque, presque d'un autre âge, enchante les visiteurs aisés et cultivés, parfois épris de celtisme et prêts à parcourir le pays à pied ou à bicyclette pour mieux en saisir le caractère.

HENault

Photo - Ciné

5, place Le Flô

LESNEVEN

Tél. 83.00.15

Militant breton progressiste cherche militante parlant breton pour refaire sa vie. Ecrire au journal qui transmettra.

Conférences d'histoire de Bretagne

Dans le cadre du Festival Interceltique de Lorient, Dalc'homp Sonj organise, sous l'égide de la Chambre de Commerce du Morbihan, trois conférences : mardi 6 août, l'Ecosse, une Nation sans Etat, par M. Jacques Luerz ; mercredi 7 août, Rétales et enclos de Bretagne, par M. Yannig Pelletier ; jeudi 8 août, L'Armorique Romaine, par M. Patrick Galliou.

Les conférences auront lieu à 18 h, à la salle de conférences de la Chambre de Commerce de Lorient, 21 quai des Indes.

Demande de correspondance

21 ans, recherche correspondant(e), entre 18 et 50 ans en Bretagne ou hexagone parlant le breton. Gilles Le Borgne, La Vallée Perrot, 56380 Guer.



TANGUY

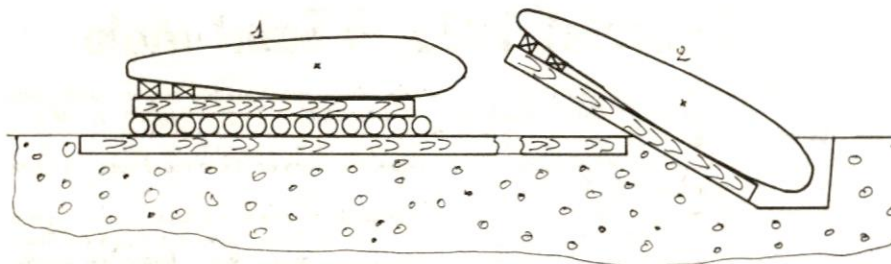
Bois - Matériaux

LANNILIS ☎ 04.02.39
BREST ☎ 03.36.49

BOURG-BLANC ☎ 84.56.03
LANDERNEAU ☎ 85.30.17

Fête du Menhir à Plabennec

(13-18 août 85)



Technique de levage du menhir.

Le 1^{er} août 1985, 400 personnes de la vallée de Prat Ledan, à Plabennec, tireront sur des cordes, et dresseront progressivement un menhir de 7,30 m (et 18 tonnes), abattu par la foudre il y a un siècle. Cette roche de granit brisée a d'abord été réparée. On a recollé deux morceaux brisés de plus d'une tonne chacun avec des chevilles métalliques et un scellement chimique. Autour de cet événement se greffera une grande fête de 6 jours, dont on lira ci-dessous le programme. 5.000 ans après sa première érection, le relèvement du menhir se fera à la force des bras, en glissant le menhir sur des traverses de bois, suivant une technique proche de celle du néolithique.

Programme de la semaine :

Lundi 13 : nettoyage de chemin, inauguration des expositions, conférence, concert de chorales.

14 août : nettoyage de rivière, randonnée pédestre, conférence, « Musique pour les silences à venir », de Dan ar Bras, puis bal rock.

15 août : 16 h - 18 h, relevage du menhir, animations diverses (fanfare, marionnettes, lutte bretonne); 19 h, repas campagnard; 22 h, soirée rock, folk, musique antillaise et fest noz.

16 août : Randonnée pédestre ou promenade en car; 18 h, conférence; 20 h 30, concert Stivell et Kremski; 22 h 30, fest-noz avec les Sonerien Du et Bleizi-Ruz.

17 août : Gymkhana tracteurs et animation musicale éclatée; 21 h, concert avec Tri-Yann, Xalam et Luther Alizon.

18 août : Pardon de Loc Mazé.

EXCEPTIONNEL !



Le menhir avant réparation (octobre 84).



Réparation du menhir.

FESTIVAL DE CORNOUAILLE

Les fêtes d'été de Quimper existent depuis 1923. Au début, il s'agissait surtout de présentation de costumes, de chants et de danses de Bretagne. Longtemps, les « fêtes de Cornouaille » sont restées le conservatoire d'une tradition un peu figée, encore que la musique de bagad soit une création récente. Depuis quelques années, il y a eu effort d'ouverture et de diversification, comme en témoigne le programme ci-dessous :

Samedi 20 juillet : Concours interceltique de chorales et concert.

Lundi 22 : Soirée spectacle du Triskell d'Or, concert-crédation par Dan ar Braz.

Mardi 23 : « Ar Baganiz » (théâtre en breton). Fest-noz et jeux bretons.

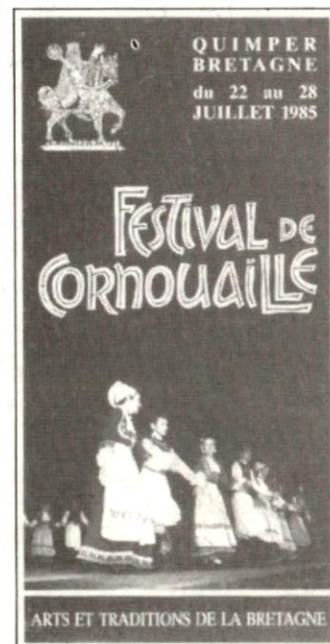
Mercredi 24 : Présentation de costumes traditionnels. Musique ancienne d'Ecosse et d'Irlande des XVII^e et XVIII^e siècles (Orpheus Caledonius); théâtre : « Le festin des gueux ».

Jeudi 25 : Les conteurs de Ouir-dire (Bretagne); soirée folk irlandaise avec les Wolf Tones.

Vendredi 26 : Concert-exposition-vente des artisans luthiers; animations dans le vieux quartier de Kemper (15 groupes folk, de théâtre, conteurs, artisans, montages).

Samedi 27 : Concours d'instruments bretons, de danses, concert de bagadou, de harpes et de vieilles; soirée de folklore chinois.

Dimanche 28 : Messe en breton, défilé (2.500 participants), grand spectacle après poissonnade. Triomphe. Soirée musique et danse de Bretagne, feu d'artifice et fest-noz.



Depuis 10 ans, une formation paisible à tous prix au Cun du Larzac

Profiter de l'été 85, au Cun du Larzac, pour rencontrer d'autres personnes et partager des expériences, s'interroger, se former autour de thèmes qui font l'actualité quotidienne de chacun et des peuples, dans un cadre exceptionnel, à des prix adaptés à tous les revenus :

Violence et sécurité (comment se défendre contre les agressions, libertés et sécurité, aikido, non-violence et autodéfense), éducation (éducation et non-violence, naissance sans violence ?), économie (vie associative et alternatives économiques), féminisme (lutttes de femmes, lutttes pour la paix), non-violence (formation à l'action non-violente, le Cun : une expérience non-violente ?), Larzac, un exemple réussi de défense populaire non-violente), résistance (les chrétiens face à la désobéissance civile, théâtre de l'opprimé).

Pour tous renseignements, écrire à : Le Cun du Larzac, 12100 Millau, ou téléphoner au 65-60.62.33.

STAGES PHOTO

Les prochains stages-photo organisés par le :

CREPAG, Photo-Rencontre,
9 place du Vally, 22200 Guingamp,
tél. 96.74.36.01 ou 96.44.19.21,
pour juillet, comprendront des stages d'initiation, du 8 au 12 juillet et du 22 au 26 juillet (1.100 F).

STAGES

Stages et séjours de vacances en langue bretonne à Oaled Diwan (Tréglonou)

- Centre de vacances (7-27 juillet) pour enfants bretonnants de 6 à 12 ans ; coût, 2.000 F ; matinées : ateliers (théâtre, peinture, travail manuel) ; après-midi : jeux d'extérieur, sports, randonnées ; soir : veillées (jeux et chants).

- Stage de voile (1^{er}-10 août) pour bretonnants de plus de 16 ans ; coût, 1.300 F ; découverte du milieu et du breton maritimes.

- Stage de breton (5-14 août) pour tous publics, avec excursions, veillées, débats... (1.050 F).

- Stage de théâtre (12-16 août) pour bretonnants de plus de 16 ans (avec Strollad ar Vro Bagan).

- Rencontre pays de Galles-Bretagne (18-24 août) pour bretonnants et galloisants, échanges, apprentissage de la langue de l'autre (700 F).

- Stage de breton en milieu agricole (19-31 août) pour bretonnants de plus de 18 ans (800 F).

- Stage d'équitation (29-31 août) pour bretonnants (500 F).

Stages de breton

La Chapelle-Neuve

L'association Skol an Hanternoz organise tout au long de l'année, des stages et week-end de breton parlé à La Chapelle-Neuve (entré Guingamp et Callac). Différents niveaux sont organisés. Les journées se déroulent comme suit : conversations, vidéo, jeux, rencontre avec des gens du pays.

Pour tous renseignements, s'adresser à Skol an Hanternoz, mairie de la Chapelle-Neuve, 22160 Callac, tél. 96-21.63.66.

Laz et Saint-Goazec

Le stage d'Ar Falz (6 niveaux) se déroule du 25 août au soir au 31 août, à 14 h. Apprentissage, perfectionnement et réalisations en breton (pièces, montages, usage de l'ordinateur). Rencontre avec les gens du pays, étude du milieu, de la toponymie, des chants et danses. En fin de journée, 6 ateliers spécialisés (en breton, bilingues ou en français) seront proposés. S'adresser à Ar Falz, 6 rue Longue, 29210 Morlaix.

7^{èmes} assemblées gallèses (13-21 juillet)

Stages (du 13 au 21). 10 thèmes : langue gallèse, deux niveaux ; danse gallèse, architecture, habitat et mobilier, faune et flore, théâtre en gallo, pratique de la vielle, vielle pour débutants, nature et alimentation, initiation au violon, éveil à la culture gallèse pour enfants. Inscription : mairie de Concoret, 56130 Maunon.

Assemblées : Chaque jour, sortie (S), à 14 h, débat (D) à 17 h, soirée (N) à 21 h.

Mercredi 17 : S (fouilles archéologiques), D1 (passé de Brocéliande), N (fête gallèse). Jeudi 18 : S (découverte touristique de Brocéliande), D (quel tourisme pour la région ?), N (contes, poésie et musique à l'abbaye de Paimpont). Vendredi 19, découverte de l'arboretum de Concoret (S), D (quel avenir pour la forêt bretonne ?), N (chants de Haute-Bretagne au château de Comper). Samedi, S (visite de scieries et d'artisans du bois), D (comment relier les emplois du bois), N (repas traditionnel et grand fest-noz). Riguedau.

Dimanche, 14 h (grande fête gallèse, rallye, foire aux produits du pays, animations, jeux traditionnels), puis fest-noz, riguedau de clôture.

Fest-Noz à Paimpol

Le vendredi 26 juillet, salle des fêtes, organisé par Skol Diwan Pempoull, avec le groupe Kornefiched, les sonneurs Guénégou-Lachuer, les chanteurs Periou-Connan, hag all...

Le 24 août, à Lanfains (près Quintin, 22), « fest-noz du Petit Village », avec « Ar Strollad Gurwan » et « Kurun » en concert.

SPÉCIAL ÉTÉ

37 rue Louis Pasteur
Brest

19 rue de La Chalotais
Rennes

Centre commercial Rallye
Brest

En Bretagne La Librairie C'est Dialogues



dialogues

ROLAND-GARROS



MONO 85

Enfin l'UDB vous propose de l'argent et de la santé !

Il est bien connu que votre voiture consomme beaucoup plus d'essence quand vous roulez vite. En gros, même si un tas de choses interviennent là-dedans, on peut diminuer de 20 % sa consommation d'essence en réduisant de 10 km/h seulement sa vitesse moyenne. De la même manière, vous diminuez aussi l'usure des pneus, du moteur, des freins... Vous réduisez aussi, en gros de 20 %, votre distance minimale de freinage – donc encore plus les risques d'accident et la violence des accidents éventuels !...

Un choix : adieu les dégâts !...

Pourquoi ne pas faire ce choix dès aujourd'hui ? En réduisant votre vitesse moyenne de 10 km/h, vous faites des économies réelles, vous « perdez » seulement quelques minutes par jour (moins de cinq pour la plupart d'entre vous, faites le calcul !). Deux le matin, deux le soir, par exemple.

Vous y gagnez en confort, vous êtes plus disponibles pour les gens qui vous accompagnent, vous vivez plus décontracté, vous économisez le pétrole et les dollars.

Pour mille kilomètres par mois, il faut à peu près quatre cents francs d'essence au moins. Si vous en faites plus, tant mieux pour Bérégovoy. 20 % d'économie, ça veut dire 80 F par mois. Une question : est-ce que cela vous paraîtrait scandaleux de partager avec nous ? 40 pour vous, 40 pour nous.

Vous savez que nos moyens financiers ne sont fournis que par nos militants et sympathisants. Nous jouons carte sur table. A vous de décider si oui ou non vous acceptez de nous aider. Si oui, écrivez à UDB (opération conducteurs paisibles bretons), BP 203, 56102 Lorient Cedex.

J.G.

DU 26 AOUT AU 1^{er} SEPTEMBRE, A DOUARNENEZ (BRETAGNE)

8^e Festival de cinéma des minorités nationales noirs américains Peuple Breton

Les noirs américains

- Une sélection des 25 films anciens, films de référence et films inédits ;
- L'histoire du cinéma des noirs américains ;
- Les noirs dans le cinéma américain et les cinéastes noirs actuels.

Des débats, des expositions, des livres et de la musique.

En présence d'intervenants comme :

WILLIAM GREAVES (acteur, producteur, « doyen » des cinéastes noirs indépendants).

MELVIN VAN PEEBLES (écrivain et cinéaste).

WOODIE KING (metteur en scène de théâtre à Broadway et cinéaste).

ALILE SHARON LARKIN (jeune réalisatrice formée à l'UCLA à Los Angeles).

BILL DUKE (réalisateur du film « The Killing floor » remarqué à la semaine de la critique à Cannes, cette année).

ALBERT JOHNSON (professeur à l'Université de Californie à Berkeley).

THURMAN WHITE et SALAH WEBB (collectionneurs et diffuseurs de films historiques du cinéma des noirs américains).

Le rendez-vous annuel du cinéma et des cinéastes de Bretagne :

- Une compétition pour les nouveaux films produits en Bretagne en 1985 (en collaboration avec les industries techniques et l'ARC Bretagne).
- Une compétition pour les nouveaux vidéo produits en Bretagne en 1985 (en collaboration avec l'ACAV de Saint-Cadou).

Renseignements et organisation : Erwan Moalic, 11 bd Camille Réaud, BP 121, 29174 Douarnenez Cedex, tél. 98-92.97.23, télex 941 148.



RENNES QUADRIE

17, rue d'Ouessant - Z.A du Pontay
B.P. 42 - 35760 ST-GREGOIRE - Tél. (99) 68.94.46



Une équipe de professionnels

Une photo gravure de qualité



2
AÛ
11
AOÛT
1985



FESTIVAL INTERCELTIQUE



LORIENT

